

Côte & BUS

Compte rendu d'activité





Sommaire

1. LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

- 1.1 Les contrats
- 1.2 Les évolutions contractuelles
- 1.3 Les ambitions de la nouvelle DSP

2. LE RESEAU COTE&BUS

- 2.1 Rappel de la structure du réseau et présentation des lignes
- 2.2 Mise en accessibilité du réseau
- 2.3 Les kilomètres
- 2.4 Les Recettes
- 2.5 Les Voyages

3. LES MOYENS HUMAINS

- 3.1 Le personnel
- 3.2 La formation
- 3.3 Les Instances Représentatives du Personnel

4. LE MATERIEL ROULANT

- 4.1 Description du parc
- 4.2 Caractéristiques
- 4.3 Age moyen

5. LE CONTROLE – FRAUDE

- 5.1 Les contrôles Fraude
- 5.2 L'opération Troc-it

6. L'INFORMATION VOYAGEURS

- 6.1 La nouvelle identité visuelle du réseau
- 6.2 Une refonte de l'information voyageurs
- 6.3 L'agence de la Mobilité
- 6.4 Accès au réseau facilité



7. LA DYNAMIQUE COMMERCIALE

- 7.1 La participation active de Côte et Bus à la vie de l'agglomération
- 7.2 Les opérations de communication
- 7.3 Les partenariats

8. LA QUALITE

9. LES ACTION SECURITE

- 9.1 Le projet d'entreprise continu KeolisWay
- 9.2 Des actions de sensibilisation
- 9.3 Participation à la Safety Week
- 9.4 Opération de prévention Alcool/Stépuifiant
- 9.5 Briefing Sécurité Visiteur
- 9.6 Exercice d'évacuation Incendie

10. ETUDES/ENQUETES

11. LES DONNEES FINANCIERES

- 13.1 Le compte d'exploitation
- 13.2 L'état des amortissements



1. La Délégation de Service Public

1.1 Les Contrats

Conformément au Contrat de Délégation de Service Public signé entre la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud et Keolis, la société Keolis Beaune Mobilités exploite le réseau de transport public urbain de voyageurs sur le ressort territorial de la Communauté d'Agglomération.

La délégation de service public a commencé le 1^{er} avril 2023 pour une durée de 7 ans et 4 mois. Elle prendra fin le 31 juillet 2030.

Keolis Beaune Mobilités, a été créée et dédiée à l'exploitation du réseau de la Communauté d'Agglomération. Cette filiale détenue à 100% par le groupe Keolis est domiciliée au 24B rue Richard à Beaune.



1.2 Les évolutions contractuelles

Un avenant a été signé durant l'année 2024 et portent sur le contrat de Délégation de Service Public 2023-2030.

Il porte sur des modifications de la consistance de l'offre de transport, et plus précisément sur des évolutions concernant les lignes A, B et C, ainsi que la révision des montants du niveau de forfait de charge.

1.3 Les ambitions du nouveau contrat

Conformément à la volonté de la CABCS, Keolis a pour missions principales :

- De renforcer l'offre de mobilité, notamment grâce à la création d'une nouvelle ligne (ligne A) permettant de desservir le pôle multimodal du péage sud, la cité des vins et le centre-ville de Beaune.
- D'accompagner la transition énergétique du territoire avec la mise en service de 3 bus électriques et l'utilisation de biocarburant pour les véhicules thermiques.
- De moderniser l'offre de service, avec la mise en place d'un nouveau site internet comprenant une boutique en ligne, et d'une nouvelle application « Côte&Bus » permettant une information sur les heures de passage des bus en temps réel.



Un nouveau réseau urbain attractif apportant des évolutions notables

Afin de répondre aux enjeux de la collectivité en matière de mobilité, le nouveau réseau place l'adéquation des moyens aux besoins de déplacements et les attentes des voyageurs au centre du processus.

Il en résulte une offre de transport aux caractéristiques suivantes :

- Un réseau hiérarchisé autour :
 - De 3 lignes urbaines desservant la ville de Beaune
 - De 3 lignes A, B et C nouvelles liaisons reliant les zones d'attractivité aux quartiers denses de la ville
 - De 3 lignes interurbaines reliant Vignoles et Challanges à Beaune, ainsi que les communes de Savigny-lès-Beaune et Sainte-Marie-la-Blanche.
 - D'une navette saisonnière de « baignade de Montagny » fonctionnant uniquement pendant les vacances scolaires d'été.
- Une optimisation de l'offre de transport des lignes existantes avec des courses supprimées en heures creuses et des courses proposées en transport à la demande.
- Une augmentation de l'amplitude de fonctionnement du réseau avec une offre de transport le samedi après-midi et le dimanche après-midi.

Un parc de véhicules et des installations plus vertueux sur le plan environnemental

Le nouveau contrat permet le renouvellement des véhicules thermiques par des véhicules de norme Euro 6 utilisant du biocarburant à base d'huile végétale, en complément des 3 navettes électriques.

Cette approche permet de baisser de 69% l'indice carbone du parc urbain de Beaune.

Keolis plantera également des générateurs photovoltaïques afin d'accompagner la communauté d'Agglo dans le développement de la sobriété énergétiques et des modes doux.

Le numérique au service de la mobilité

Conformément aux attentes de la collectivité, Keolis s'engage à offrir des nouveaux services de distribution et d'information afin de développer une mobilité connectée.

Une application mobile complète sera proposée pour offrir à la clientèle :

- L'achat et la validation des titres de transport par smartphone
- L'information théorique et dynamique avant et pendant le déplacement comme le plan du réseau interactif, les horaires de passage en temps réel, la recherche d'itinéraire d'adresse à adresse, les informations liées au trafic, etc.

Les clients auront également la possibilité d'acheter leurs titres de transport en ligne depuis le site Web Côte&Bus.



2. Le réseau « Côte&Bus »

2.1 Rappel de la structure du réseau et présentation des lignes

La structure du réseau Côte&Bus est adaptée aux agglomérations de taille moyenne. La hiérarchisation de l'offre permet de répondre aux différents besoins de mobilité :

- Des lignes urbaines de maillage desservant finement les zones denses et attractives.
- Des lignes interurbaines permettant de rabattre les communes de l'agglomération sur Beaune.
- Des services en transport à la demande réalisés avec des véhicules de petite capacité, complémentaires au transport régulier.
- Une large amplitude de fonctionnement de 6h45 à 19h du lundi au vendredi, et une offre plus réduite le samedi et le dimanche.
- La gare SNCF de Beaune comme point central du réseau où toutes les lignes convergent et où sont organisées des correspondances garanties sur le réseau.
- Desserte des établissements scolaires, des zones commerciales et d'activités ainsi que zones d'attractivité touristiques.

2.1.1 Les lignes urbaines

- **Ligne 1** : Chevrolet / Lac / Gare / Hôpital / Maladières

La ligne 1 circule aux heures de pointe avec une fréquence aux 30 minutes la semaine :

Entre 7h et 09h

Entre 12h et 14 h

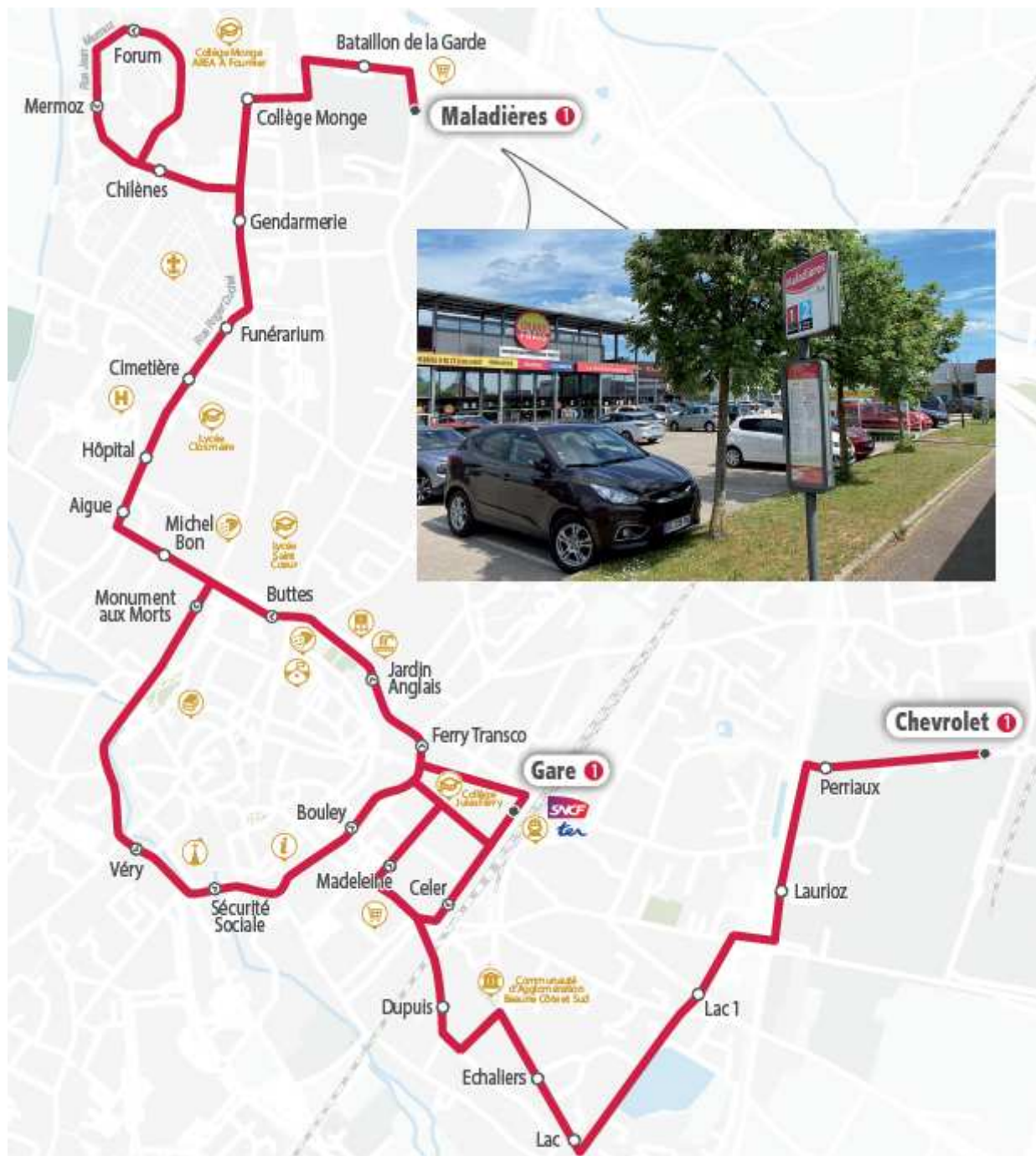
Et entre 16h et 18h30

La samedi, 2 aller/retour sont proposés le matin.

Pendant les vacances l'offre est réduite de moitié.



Sa desserte Est-Ouest permet de desservir la zone d'activité « Chevrolet » ainsi que les quartiers du Lac, de la gare et de l'hôpital. La ligne 1 est le second axe le plus fréquenté du réseau actuel. Elle dessert aussi des générateurs importants comme la zone commerciale des Maladières, le collège Monge et les établissements scolaires du centre-ville, l'hôpital, la gare et les générateurs qui se trouvent le long du boulevard circulaire.



▪ **Ligne 2** : De Gaulle / Marie-Noël / Gare / Primevères / Maladières / Monge

La ligne 2 est l'axe majeur du réseau actuel (60% des voyageurs du réseau urbain).

Comme la ligne 1, la ligne 2 fonctionne uniquement en heures de pointe et elle est cadencée aux 30 minutes. Le samedi et durant les vacances, l'offre est réduite de moitié avec 2 allers retours.

Son itinéraire traversant et ses correspondances avec les lignes 1 et 14 lui donne une vocation scolaire.

La ligne 2 dessert Beaune selon un axe diamétral Nord/Sud. Sont ainsi desservis des gros générateurs tels que les zones commerciales des Maladières au Nord et Carrefour au Sud, le collège Monge, le lycée Marey et les établissements scolaires du centre-ville, les générateurs qui se trouvent le long du boulevard circulaire, la gare, ainsi que des zones denses en habitat, le quartier des Acacias, Roupnel et le quartier prioritaire Saint Jacques.



▪ **Ligne 4 : Gentilhommière / Gare / Monge**

La ligne 4 fonctionne toute la journée de 7h20 à 18h30 du lundi et vendredi. Elle est cadencée à l'heure et propose un fonctionnement mixte :

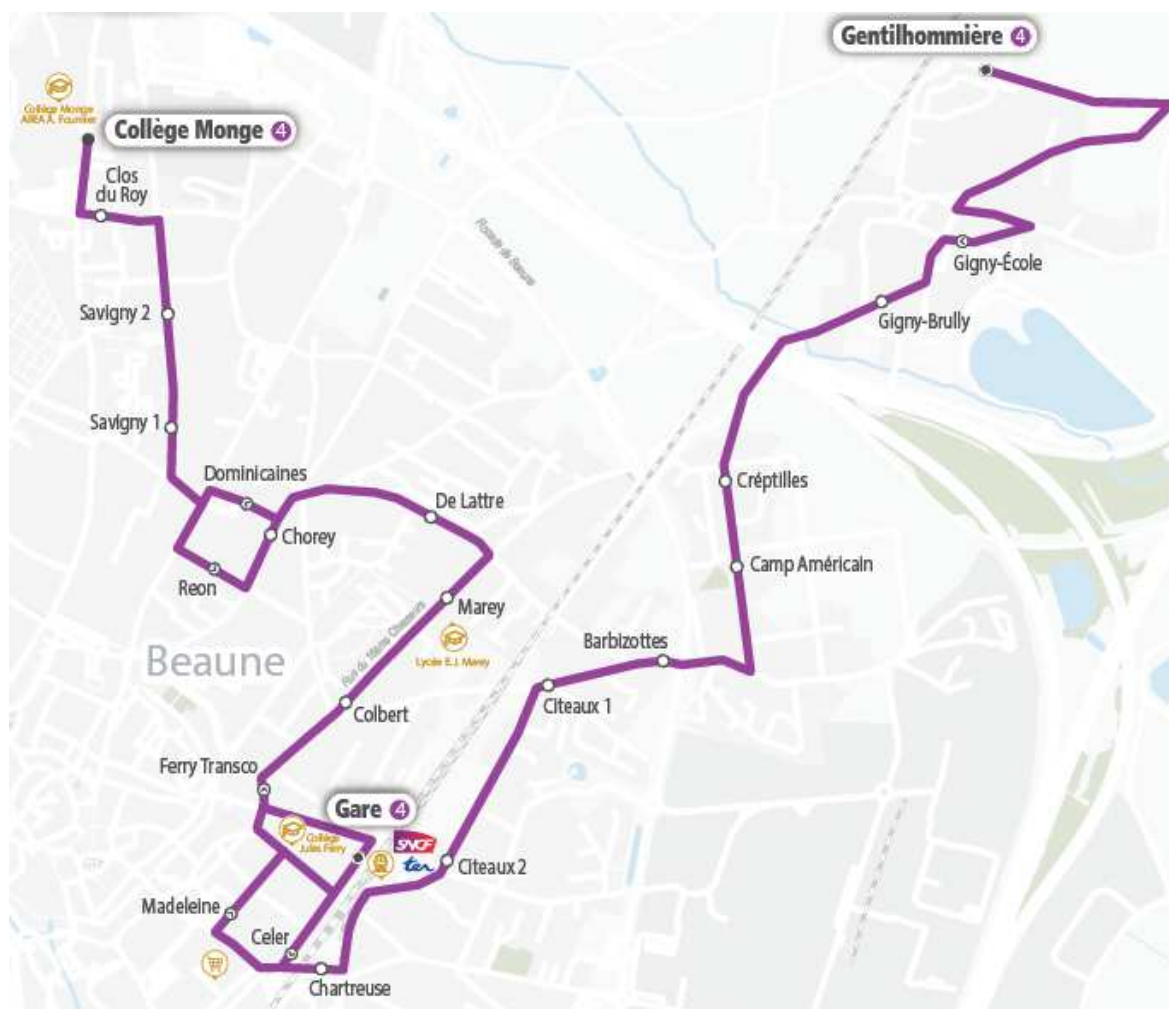
- aux heures de pointe : passage systématique de la ligne
- et aux heures creuses : horaires à la demande sur réservations

Le samedi matin, 4 aller/retour sont offerts, dont 6 à la demande sur réservation. L'offre est réduite pendant les vacances.



La ligne 4 dessert les quartiers d'habitation de Gigny, Camp Américain, Citeaux et Savigny. Elle relie également des générateurs importants, comme le lycée Marey et le collège Monge.

Les clients ont la possibilité de faire une correspondance à la gare de Beaune pour se rendre dans les autres établissements scolaires de la ville.





▪ **Lignes A, B et C :**

Elles présentent les particularités communes suivantes :

- un fonctionnement du lundi au samedi de 9h à 18h30
- une permanence de leur offre toute l'année



La ligne A, nouvel un axe fort, simple, lisible, direct, colonne vertébrale du réseau Côte & Bus, reliant les sites touristiques au cœur de ville et les grands équipements structurants de l'agglomération.



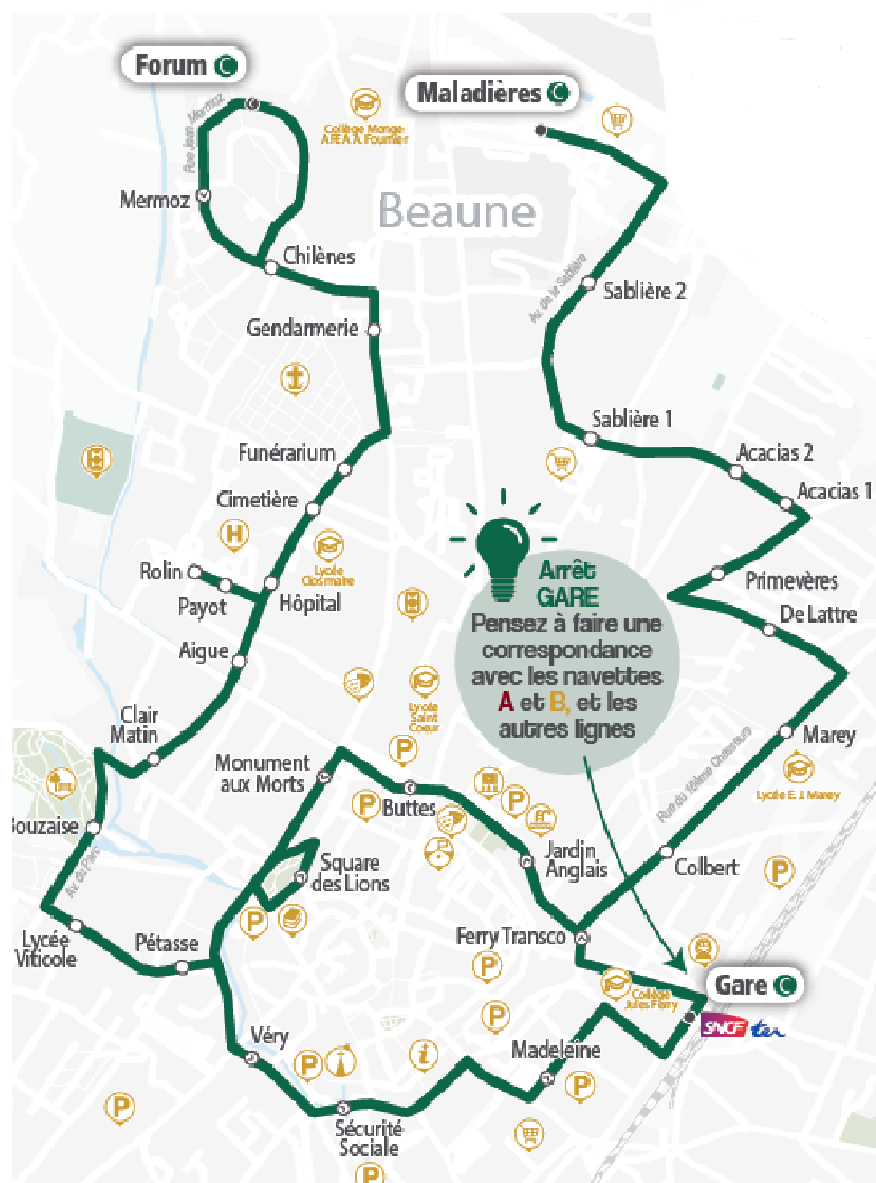


La ligne B permet une meilleure desserte des emplois avec un nouvel itinéraire de la ligne 5 (qui devient ligne B) pour mieux desservir la zone d'activités Porte de Beaune et Les Cerisiers ;





La ligne C profite aux habitants du territoire puisqu'elle irrigue la ville de Beaune et maintient ainsi un lien entre les zones d'habitation et les points d'intérêt de la ville de Beaune en dehors des heures de pointe.



2.1.2 Les lignes périurbaines

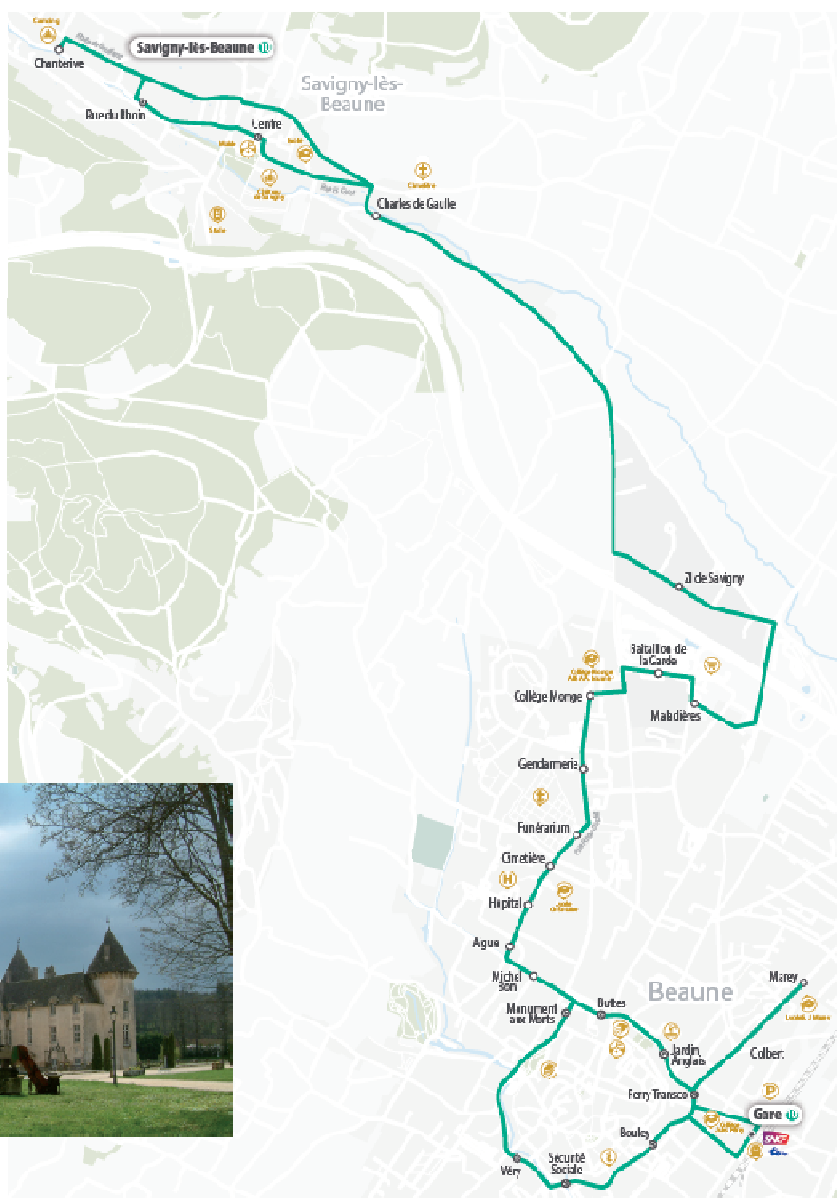
3 lignes interurbaines desservent les autres communes de l'agglomération :

▪ Ligne 10 : Savigny-lès-Beaune / Beaune

La ligne 10 fonctionne uniquement aux heures de pointe, avec une fréquence à l'heure la semaine et un fonctionnement mixte régulier/à la demande :

- entre 7h et 9h
- entre 11h et 13h30
- et entre 17h et 19h

Le samedi, 2 aller/retour sont proposés le matin. Pendant les vacances, l'offre est réduite quasiment de moitié.





▪ Ligne 14 : Vignoles / Challanges / Beaune

La ligne 14 propose des horaires toute la journée de 7h à 19h avec un fonctionnement mixte régulier et à la demande. Cette ligne est essentiellement fréquentée par des scolaires. Elle dessert en direct quasiment tous les lignes 2 ou 4. L'offre est réduite pendant les vacances scolaires.

Le samedi 5 allers et 4 retours sont proposés.



▪ Ligne 16 : Sainte-Marie-la-Blanche / Beaune

La ligne 16 fonctionne uniquement aux heures de pointe, avec une fréquence à l'heure la semaine et un fonctionnement mixte régulier/à la demande :

- entre 7h et 9h
- entre 11h30 et 14h30
- et entre 17h et 19h

Le samedi, 2 aller/retour sont proposés le matin.



Pendant les vacances, l'offre est réduite. En été, elle fonctionne uniquement à la demande contrairement aux autres périodes de vacances scolaire.



2.1.3 Les lignes Interurbaines

2 lignes interurbaines viennent compléter le maillage du réseau :

- Ligne 12 : Ladoix-Serrigny / Beaune

La ligne 12 fonctionne uniquement aux heures de pointe, avec une fréquence à l'heure la semaine et un fonctionnement mixte régulier/à la demande :

- entre 7h et 9h
- entre 11h30 et 14h30
- et entre 17h et 19h

Le samedi, 2 aller/retour sont proposés le matin à la demande. Pendant les vacances, l'offre est réduite quasiment de moitié



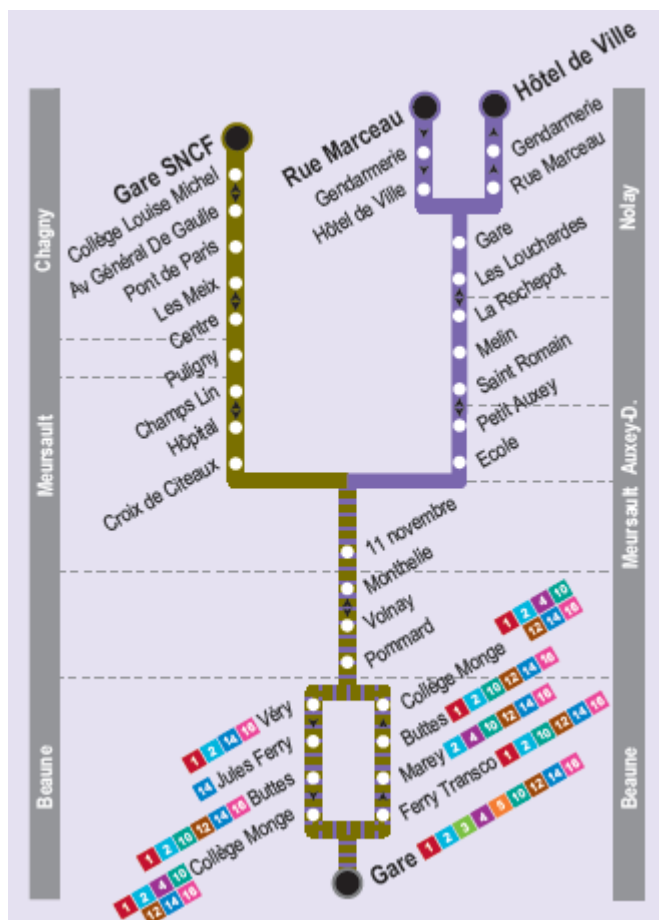


- Ligne 20 : Chagny / Nolay / Beaune

La ligne 20 fonctionne uniquement aux heures de pointe, avec une fréquence à l'heure la semaine et un fonctionnement mixte régulier/à la demande :

- entre 7h et 9h
- entre 11h30 et 14h30
- et entre 17h et 19h

Le samedi, 2 aller/retour sont proposés le matin à la demande. Pendant les vacances, l'offre est réduite quasiment de moitié

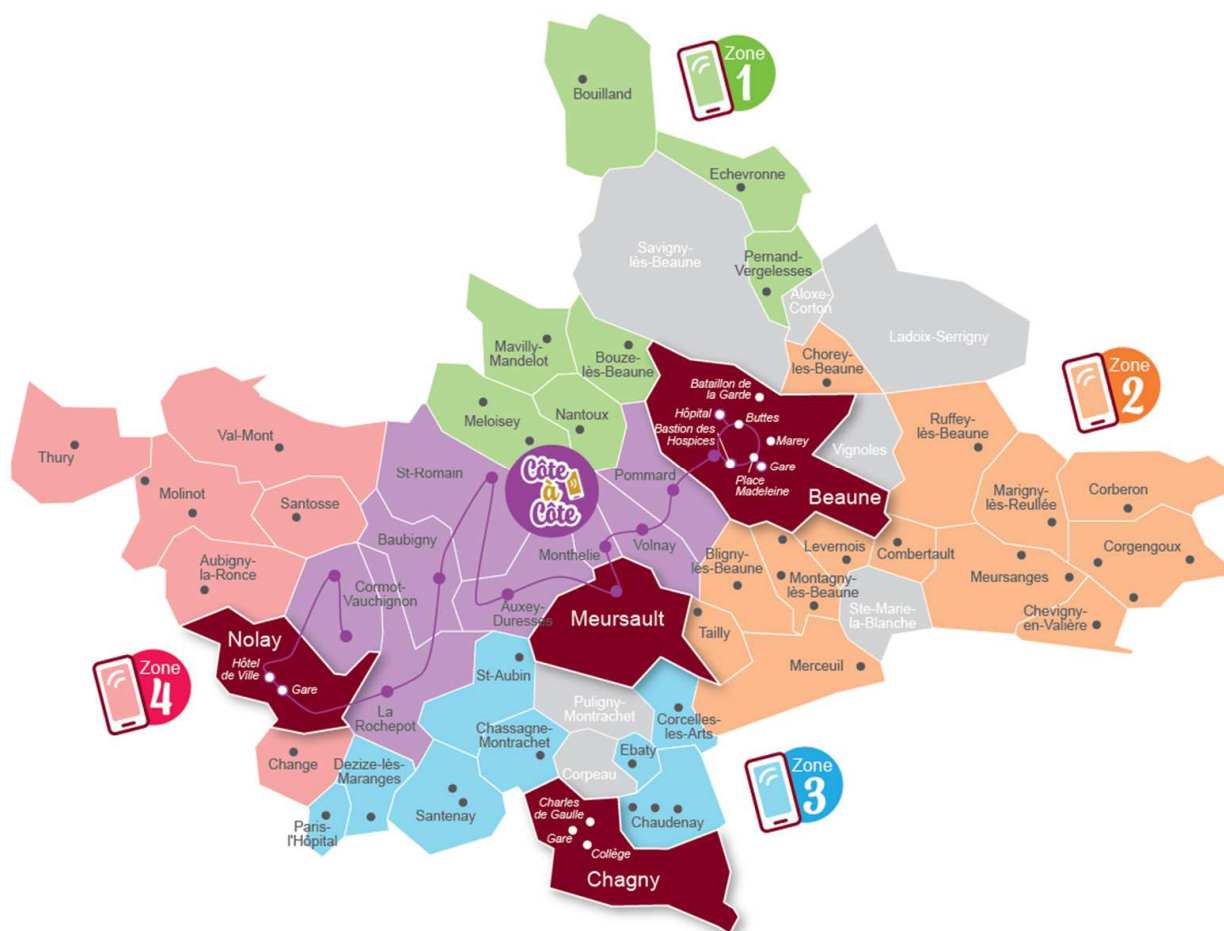




2.1.4 Les services de transport à la demande (TAD)

L'offre de transport proposée sur réservation se compose de la façon suivante :

- Déclenchement de courses sur lignes régulières à certaines heures (majoritairement en heures creuses) ;
- Service Côte à Côte : ligne virtuelle qui relie des communes entre Nolay et Beaune, du lundi au samedi ;
- Service TAD zonal pour les communes non desservies par une ligne régulière : 3 aller/retour par semaine à destination de Beaune (zones 1 et 2), Chagny (zone 3) et Nolay (zone 4).





2.1.5 La Navette estivale Côte&Plage

Beaune Côte et Plage est une piscine municipale naturelle implantée sur la commune de Montagny-lès-Beaune. Cette structure est ouverte de juin à août.

Une desserte Côte & Bus spécifique est mise en place chaque année.

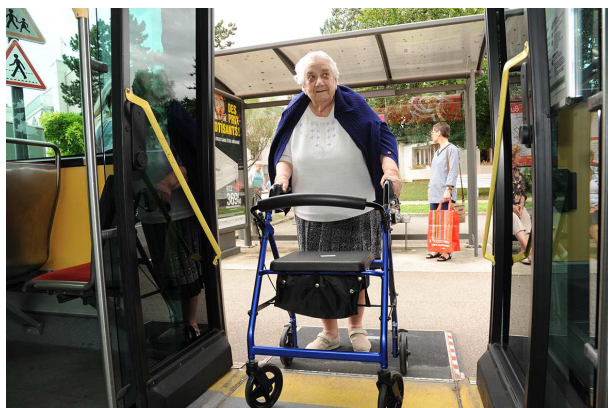
7 aller/retour sont proposés du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires d'été.





2.2 Mise en accessibilité du réseau

Les véhicules du réseau Côte&Bus sont tous équipés et aménagés pour le transport de personne en situation d'handicap.



De plus, Les conducteurs ont suivi la formation « favoriser l'accessibilité PMR au transport public », portant ainsi à **100% le personnel Keolis Beaune Mobilités formé.**

Cette formation a été administrée par l'Institut de Formation Keolis.

Programme de
formation

> Fiche Formation

KEOLIS
INSTITUT

Favoriser l'accessibilité PMR dans l'urbain – 04PMR

Public

Conducteur urbain

Objectifs

- ▶ Sensibiliser les conducteurs de bus au thème du handicap
- ▶ Savoir utiliser le matériel réservé au transport des personnes en fauteuil roulant (rampe)

Thèmes abordés

■ Environnement du métier :

- Loi de février 2005 sur l'accessibilité Sensibilisation au handicap
- Les divers types de handicaps : moteur, sensoriel, physique ou mental
- Relation commerciale : accueil, prise en compte du client, personnalisation de la relation-client

■ Prise en charge et dépose :

- Mise à quai adaptée pour une accessibilité optimale
- Utilisation de la rampe d'accès du véhicule

Infos +

■ Intervenant :

Christophe RAIMBAULT

■ Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques
Mises en situation Exercices sur Bus

■ Liste des matériels et

moyens utilisés :
Supports power point Fauteuil roulant Bus

■ Appréciation des résultats :
Evaluation à chaud

■ Pré-requis : Aucun



2.3 Les kilomètres parcourus réseau Côte&Bus

De janvier à décembre 2024, le réseau Côte&Bus a généré la production de **563 800 kilomètres** commerciaux et haut-le-pied (hors kilomètres techniques).

Détail des kilomètres parcourus :

Kilomètres parcourus en propre (lignes urbaines)

Kilomètres en propre	Cumul à fin déc-24		
	Commerciaux	HLP	Total
Ligne 1	36 659	7 192	43 851
Ligne 2	52 735	11 521	64 256
Ligne 4	16 368	6 958	23 326
Ligne A	29 794	4 833	34 627
Ligne B	44 867	1 646	46 513
Ligne C	44 871	3 887	48 758
TAD	1 288	1 921	3 209
Total lignes urbaines	226 372	37 959	264 542

Kilomètres sous-traités (lignes interurbaines)

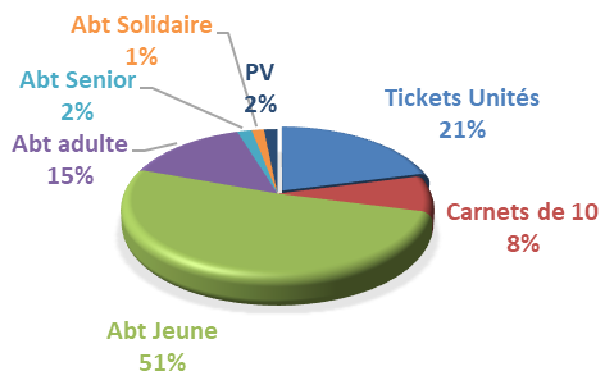
Kilomètres sous-traités	Cumul à fin déc-24		
	Commerciaux	HLP	Total
Ligne 10	19 103	2 277	21 380
Ligne 12	20 298	2 332	22 630
Ligne 14	22 446	11 854	34 300
Ligne 16	14 912	2 844	17 756
Ligne 20	103 077	38 002	141 079
Ligne Côte&Plage	0	0	0
TAD	20 296	26 766	47 062
Total lignes interurbaines	206 377	92 852	299 229



2.4 Les Recettes

Titres	Tarif TTC	Quantités vendues par les canaux physiques	Quantités vendues par l'Application TixiPass	Recettes encaissées TTC
Ticket Unité	1,00 €	13 495	520	13 963,52 €
Ticket Unité (interurbain)	1,00 €	2 973		2 973,00 €
Ticket Journée	3,00 €	6	14	58,36 €
Carnet de 10 PT	8,00 €	299	40	2 700,80 €
Carnet de 10 TR	4,00 €	859	19	3 509,34 €
Tickets réduits (groupe)	0,40 €	601		240,40 €
Abonnement mensuel Adulte PT	20,00 €	191	63	5 048,50 €
Abonnement annuel Adulte PT	200,00 €	34	1	6 815,00 €
Abonnement Jeune mensuel	10,00 €	799	63	8 597,95 €
Abonnement Jeune Annuel 1er enfant	100,00 €	276	3	27 712,50 €
Abonnement Jeune Annuel A partir du 2ème enfant	70,00 €	80		5 411,00 €
Abonnement mensuel Solidaire	10,00 €	75	1	769,30 €
Abonnement annuel Solidaire	100,00 €	4		400,00 €
Abonnement mensuel Senior	10,00 €	80		800,00 €
Abonnement annuel Senior	100,00 €	6		600,00 €
Duplicata	5,00 €	13		65,00 €
Recettes PV				1 306,00 €
TOTAL				80 970,67 €

RECETTES PAR CATEGORIE DE VENTES





Les recettes 2024 s'élèvent à **80 970,67€ TTC**. Elles sont le produit des ventes de l'agence commerciale Côte&Bus, des ventes issues de l'application Côte&Bus et celles réalisées à bord de nos véhicules.

Elles ne peuvent être comparées avec l'année précédente car les règles de comptabilisation du nouveau contrat sont différentes de celles appliquées en 2023.

- La clientèle « Jeune » (- de 26 ans) représente les ventes les plus importantes avec 51% des recettes et 80% des voyages (voir partie 2.6 ci-après).
- La clientèle « Domicile-travail » génère 15% des recettes et réalise 8% des voyages.
- Les « Occasionnels » correspondent à 29% des ventes pour 9% du trafic.
- Les tarifs « Solidaires » et « Sénior » représentent respectivement 2% et 1% des recettes pour 2% et 1% des voyages.





2.5 Les voyages

Le nombre annuel de voyages sur l'ensemble du réseau Côte&Bus (lignes urbaines, lignes interurbaines et TAD) atteint, pour l'année 2024, **366 417 voyages**.

Voyages comptables issus des ventes de titres Côte&Bus				
Titres	Tarif TTC	Coefficient de mobilité	Quantités vendues	Voyages comptables
Ticket Unité	1,00 €	1,05	14 015	14 716
Ticket Unité (interurbain)	1,00 €	1,05	2 973	3 122
Ticket Journée	3,00 €	4	20	80
Carnet de 10 PT	8,00 €	10,5	339	3 560
Carnet de 10 TR	4,00 €	10,5	878	9 219
Tickets réduits (groupe)	0,40 €	1	601	601
Abonnement mensuel Adulte PT	20,00 €	40	254	10 160
Abonnement annuel Adulte PT	200,00 €	400	35	13 640
Abonnement Jeune mensuel	10,00 €	40	862	34 480
Abonnement Jeune Annuel 1er enfant	100,00 €	400	279	110 880
Abonnement Jeune Annuel A partir du 2ème enfant	70,00 €	400	80	30 920
Abonnement mensuel Solidaire	10,00 €	40	76	3 040
Abonnement annuel Solidaire	100,00 €	400	4	1 600
Abonnement mensuel Senior	10,00 €	40	80	3 200
Abonnement annuel Senior	100,00 €	400	6	2 400
Sous-Total Voyages titres Côte&Bus				241 617
Voyages comptables issus des ventes de Cartes Scolaires CABCS				
Titres	Nombre de mois	Coefficient de mobilité	Quantités vendues	Voyages comptables
Cartes scolaires Janvier 2024 - Juin 2024	6	120	626	75 120
Cartes scolaires Septembre 2024 - Déc. 2024	4	80	621	49 680
Sous-Total voyages Cartes scolaires				124 800
Voyages totaux réseau Côte&Bus				366 417



2.5.1 Voyages issus des ventes de titres Côte&Bus

Il s'agit de voyages comptables, c'est-à-dire calculés sur la base des ventes par titre. Ils ne peuvent être comparée avec l'année précédente car les règles de comptabilisation du nouveau contrat sont différentes pour le calcul des recettes que de celles appliquées en 2023.

2.5.2 Voyages issus des ventes de cartes scolaires CABCS

Les cartes scolaires délivrées par la Communauté d'Agglomération permettent aux jeunes habitants hors Beaune d'utiliser les lignes régulières Côte&Bus (10, 12, 14, 16 ou 20) dans la limite d'un aller-retour par jour scolaire.

Le nombre de carte délivrée est stable par rapport à l'année scolaire 2023 – 2024 :

- 2019 – 2020 : 594 cartes
- 2020 – 2021 : 638 cartes
- 2021 – 2022 : 665 cartes
- 2022 – 2023 : 650 cartes
- 2023 – 2024 : 626 cartes
- 2024 – 2025 : 621 cartes



3. Les moyens humains mis en œuvre

3.1 Le personnel

Keolis a intégré en septembre 2016, 5 agents de la fonction public travaillant pour la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud.

Huit années après, le bilan de leur intégration est extrêmement positif puisqu'aucun départ n'a été constaté. Seuls 3 salariés ont fait valoir leur à la retraite en 2020, 2021 et 2022.

A noter qu'un des agents de la fonction public est suppléant au Comité Social et Economique.

Organisation générale

Au 31 Décembre 2024, Keolis Beaune Mobilités compte 13 salariés pour 13,4 ETP (Effectif Temps Plein).

- 11 conducteurs, dont 2 fonctionnaires en détachement
- 1 assistant Marketing
- 1 agent d'accueil

La responsable d'exploitation, Charlène AMBRIGOT, et le directeur, Jérôme SUCKERDOFF, sont mis à disposition par le Groupe Keolis.

Keolis Beaune Mobilités assure en propre l'exploitation des lignes urbaines et sous-traite l'exploitation des lignes périurbaines par Keolis Val de Saône. L'effectif de KVS pour assurer ces services se monte à 4 conducteurs à temps partiel.

L'appui du groupe Keolis

Keolis Beaune Mobilités est une filiale du groupe Keolis. Elle est rattachée à la Direction Régionale Keolis Sud-Est et au Secteur Bourgogne.

Dans le cadre d'une convention d'assistance technique, Keolis Beaune Mobilités bénéficie de l'expertise technique de salariés de Keolis SA :

- Le Directeur du Secteur Bourgogne : Laurent CHAPUS
- Une contrôleuse de gestion : Valérie VICENTE
- Une comptable : Laurence RIBEIRO
- Une gestionnaire paie : Aurélie DURAND
- Un expert technique et maintenance : Xavier BOURJON
- Une responsable des ressources humaines : Laurène MUNIER
- Une responsable sécurité : Marjorie FOUVET
- Une responsable marketing secteur : Carole CHAUVET



Par ailleurs, Keolis Beaune Mobilités bénéficie de l'expertise métier des experts de la Direction Régionale Sud-Est en termes de Marketing, Méthodes Exploitation, Informatique et Systèmes d'information, Achats / Parc / Maintenance etc...

Quelques chiffres

- Moyenne d'âge : 51 ans pour l'ensemble du personnel, 54 ans pour les conducteurs.
- 46 % des salariés ont plus de 55 ans et 46 % sont des femmes, toutes catégories de personnels confondus.
- 357 heures d'absence ont été dénombrées pour maladie, en baisse de 75% par rapport à 2023.
- Il n'y a pas eu d'accident du travail.
- 1 salarié en CDI bénéficie de la reconnaissance de travailleur handicapé.

3.2 La formation

Keolis Beaune Mobilités mise sur une politique de formation volontariste au service de la stratégie et de la performance de l'entreprise.

Le plan pluriannuel de formation garantit un haut niveau de professionnalisme des collaborateurs de l'entreprise.

Pour l'année 2024 les dépenses de formations professionnelles (dont salaires) s'élèvent à 4 595 € HT (hors versement des contributions légales et taxes d'apprentissage).

8 salariés ont bénéficié d'une formation.

Les formations dispensées en 2024 sont :

- FCO VOYAGEURS (1 salarié)
- Formation Incendie (7 salariés)
- Formation Gestion des conflits (4 salariés)

3.3 Les relations avec les Instances Représentatives du Personnel

Keolis Beaune Mobilités dispose d'un Comité Social et Economique composé d'un titulaire et d'un suppléant, élus en juin 2023.

Le climat social est apaisé, les élus représentent l'ensemble du personnel auprès de l'employeur, le dialogue est très bon et les échanges sont constructifs. C'est pourquoi, Keolis Beaune Mobilités prône un dialogue social qui ne s'enferme pas dans la préservation des acquis, mais qui recherche les progrès partagés et qui a en ligne de mire l'objectif commun fixé, à savoir la satisfaction client et le bien-être des salariés.

4. Le matériel roulant

Le parc a été dimensionné à la mesure de la construction du nouveau réseau, et s'accompagne de la volonté de transition énergétique



4.1 Description du parc

Keolis Beane Mobilités a déployé dans le cadre du nouveau contrat un parc fiable et adapté :

- à la fréquentation des services (minibus pour certaines lignes urbaines et aux heures creuses),
- au gabarit de voirie de certains secteurs.

Pour ce faire elle a retenu les principes suivants :

- le renouvellement du parc de bus en ligne afin de tendre vers une certaine homogénéité, et une baisse du coût de la maintenance grâce au rajeunissement du parc,
- l'harmonisation des véhicules par typologie (capacité, énergie) qui apporte une meilleure connaissance du matériel, une meilleure gestion de l'approvisionnement des pièces pour être plus réactif en cas de panne,
- la mise en accessibilité complète du parc, y compris pour les véhicules utilisés en Transport A la Demande,



4.2 Caractéristiques du parc

Le parc urbain est donc composé de 13 véhicules comme prévu au plan de parc contractuel.

Type de Véhicule	Energie	Modèle	Quantité	Capacité	Ligne
Bus standard	Biocarburant	Mercedes Citaro	3	107 places	2, et 4
Mini Bus	Biocarburant	Mercedes City23	3	23 places	1, 2 et la C
Midi Bus	Electrique	ISUZU NovoCityVolt et/ou autre référence	3	49 places	Ligne 2, A, B et C
Car Standard	Biocarburant	Mercedes Intouro	2	63 places	Lignes 1
-10 places	Biocarburant	Renault Trafic	1	9 places	TAD
-10 places	Biocarburant	Citroen C3	1	4 places	TAD

Le parc interurbain est composé de :

- 10 autocars (Mercedes Intouro) dont 1 réserve
- 1 midicar (Otokar Navigo)
- 5 véhicules légers (pour les transports à la demande)

Caractéristiques	Mercedes Intouro	Otokar Navigo
Longueur	13,32 m	8,36 m
Largeur	2,55 m	2,27 m
Hauteur	3,35 m	3,23 m
Porte à faux AV/AR	2,76/3,3 m	1,46/2,41 m
Rampes PMR	Rampe mécanique	Rampe mécanique
Options	Climatisation	Climatisation



Le parc est ainsi composé de véhicules thermiques de norme euro 6 utilisant du biocarburant de type HVO, et ce en complément des véhicules électriques.

Cette approche permet de baisser de 69% l'indice carbone du parc.

4.3 Age du parc

Un critère d'âge est fixé contractuellement aux véhicules affectés au transport en commun de personnes. Ce critère est mesuré au 31 décembre de chaque année et ne doit pas excéder :

- 15 ans pour les autobus et les autocars de type standard,
- 10 pour les minibus,
- 18 ans pour les autobus et les autocars de type standard affectés à la réserve d'exploitation,
- 12 ans pour les minibus affectés à la réserve d'exploitation.

L'âge moyen du parc Côte&Bus, au 31 décembre 2024 est de 8,88 ans :

- 9,76 ans pour les véhicules type standard
- 6,06 ans pour les minibus véhicules

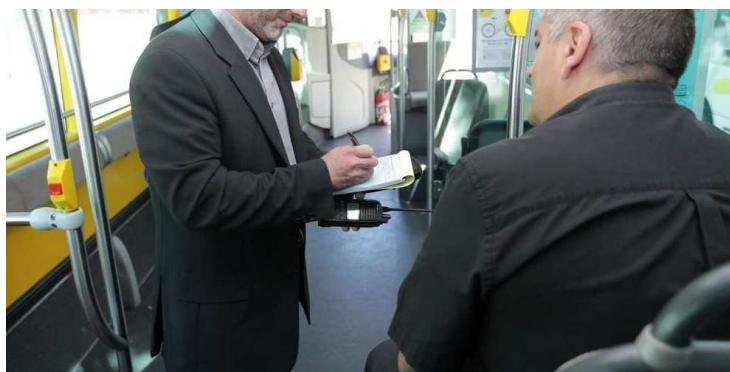


5. Le contrôle - fraude

5.1 Les contrôles Côte & Bus

Quatre personnes sont maintenant habilitées à faire des contrôles sur le réseau :

- 2 conducteurs
- Le Directeur
- La Responsable d'exploitation.



7 opérations de contrôles ont été réalisées durant l'année 2024.

Au total 47 PV ont été dressés en 2024, soit une hausse de 20 % par rapport à 2023.

Le traitement de ces derniers se compose de la façon suivante :

- 7 PV ont été annulés à la suite de réclamations fondées,
- 7 PV ont bénéficié de l'opération Troc'it,
- 30 PV ont été payés,
- 3 PV sont restés impayés malgré nos relances et ont été transférés au Trésor Public.

5.2 L'opération Troc'it

L'opération Troc'it est une action de lutte contre la fraude initiée par le Groupe Keolis. L'objectif est d'inciter les contrevenants à détenir un titre de transport et de transformer les fraudeurs en clients.

Cette action est menée sur le réseau Côte & Bus tout au long de l'année. Le contrevenant peut ainsi bénéficier de l'annulation de sa contravention en échange de l'achat d'un abonnement annuel.

7 personnes ont accepté l'opération Troc'it et ont ainsi régularisé leur situation.

Pour bien informer notre clientèle de l'existence de cette alternative, le courrier suivant est systématiquement envoyé à tout client pris en situation de fraude :



XXX

XXX

XXX

Procès-verbal n° XXX

lundi 8 avril 2019

Madame, Monsieur,

Le **11 Septembre 2018** à **16H20** sur la **ligne N°2**, votre enfant **XXXX XXXX** s'est vu dresser un procès verbal par nos agents assermentés.

Un exemplaire de ce procès verbal lui a été remis d'un montant de **XX euros**.

En cas d'oubli de carte (et si valide), se présenter en agence sous 8 jours pour vous acquitter de frais de dossier minorés d'une valeur de **8 euros**.

Vous pouvez régulariser votre situation dans les 8 jours :

- en envoyant un chèque à l'ordre de KEOLIS BEAUNE à l'adresse suivante : KEOLIS BEAUNE Service recouvrement – 24 B rue Richard - 21200 BEAUNE
- en vous présentant à **l'Espace Côte&Bus** situé en Gare SNCF de Beaune, Avenue du 8 septembre aux horaires d'ouverture suivants :
Mardi – Mercredi - Jeudi : 9h30 – 12h30 / 14h – 18h
Vendredi : 9h30 – 18h
Samedi : 9h – 12h

Tél : 03.80.21.85.09

Opération Troc'it !

A titre exceptionnel, ce procès-verbal sera annulé en cas d'achat, pour votre enfant, d'un abonnement annuel, dans un délai de 8 jours et incluant le mois en cours.

Nous tenons à vous informer que vous bénéficiez d'un délai de 8 jours, à compter de la réception de ce courrier, pour régulariser votre situation.

Passé ce délai, le montant du procès-verbal sera **majoré de XX €** pour frais de dossier.

Dans l'attente de votre règlement, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le service Prévention Contrôle Voyageurs

PS : veuillez ne pas tenir compte de ce courrier si entre temps vous avez régularisé votre situation.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la « loi informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à KEOLIS BEAUNE 24b rue Richard 21200 BEAUNE

A découper et à joindre à votre règlement

--><-----

Référence à rappeler.

Nom : XXXX

Prénom : XXXX

N° de PV: XXXX



6. L'information Voyageurs

6.1 L'identité visuelle du réseau

Côte&Bus

Le logo fait écho à la richesse du patrimoine régional. Il est directement inspiré de la Cité des Vins. On y retrouve les deux couleurs de son logo, or et rouge profond. La couleur du raisin et la richesse du patrimoine régional sont mises en avant.



La grille est stylisée et rappelle la forme du bâtiment de la Cité des Vins, légère et évoluant d'une façon circulaire (Cycle du temps, des saisons).

Afin d'ancrer cette nouvelle marque, la déclinaison du nouveau logo se retrouve sur les véhicules. La livrée conforte l'image d'un réseau agréable et innovant, proche de chacun et reflétant les caractéristiques uniques de son terroir.

Ce nouvel habillage rend clairement identifiable le service de transport sur l'agglomération





L'identité visuelle est déclinée sur tous les supports du réseau :

- Supports mobiliers : arrêts, agence de mobilité, dépôt...
- Supports de communication : fiche horaires, plans, site internet...

Elle permet de dynamiser le plan de communication et de valoriser la modernisation du parc avec l'électrification partielle de la flotte.





6.2 L'information voyageurs

Il faut de nos jours avoir accès à une information simple et efficace partout et à tout moment. Les supports d'information traditionnels s'inscrivent dans cette dynamique et renvoient une information lisible et efficace.

De plus, ils sont accessibles et lisibles par tous. Keolis Beaune Mobilités a appliqué les règles d'usage sur l'ensemble des supports d'information (styles, contrastes, tailles, couleurs...) et a adapté ces derniers à la nouvelle charte graphique Côte&Bus.

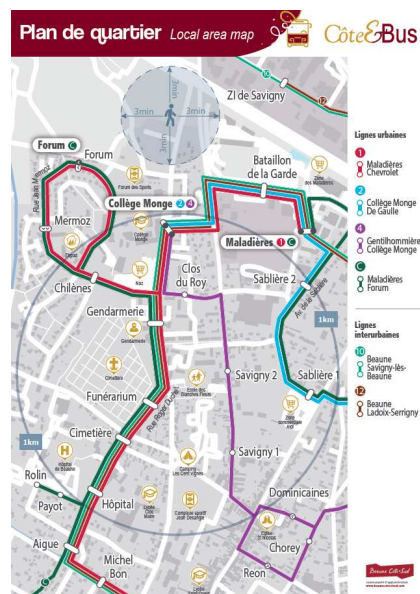
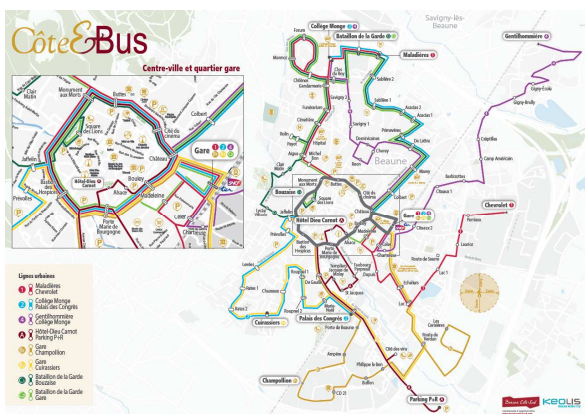
L'attractivité touristique du territoire est mise également en exergue avec des informations utiles aux visiteurs et avec une traduction partielle en anglais de l'information voyageurs.

6.2.1 Les plans du réseau

Deux plans distinguent le réseau urbain du réseau interurbain et permettent une lecture à deux échelles.

Le plan du réseau urbain intègre les éléments suivants :

- fond de carte éclairci pour mettre en valeur les lignes du réseau
- nom des rues et des générateurs de déplacements
- hiérarchie des lignes selon l'épaisseur du trait
- légende détaillant la hiérarchie des lignes et leur représentation
- cercle permettant de valoriser la marche à pied



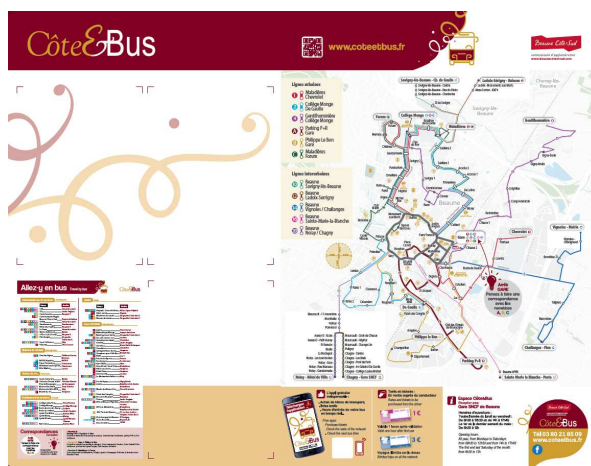
Ce plan est disponible en téléchargement sur le site Internet du réseau, dans les abribus et dans le guide bus.



6.2.2 L'information aux arrêts

Le point d'arrêt constitue souvent le premier canal d'information du voyageur.

Keolis Beaune Mobilités rend plus lisible et accessible l'information essentielle au point d'arrêt tout en y intégrant des informations commerciales pouvant être lues pendant le temps d'attente du voyageur.



6.2.3 L'information à bord

À bord du véhicule, les voyageurs retrouvent toutes les actualités sur le réseau et la ville sur les cadres situés derrière le conducteur et à proximité des portes arrière.

Dans l'optique d'assurer la lisibilité et l'accessibilité de l'information située sur les espaces voussoirs, Keolis affiche le règlement intérieur en version allégée sous forme de pictogrammes modernisés.

Les clients sont également informés de la tarification en vigueur. Tous les titres sont présentés dans un voussoir. Le prix du ticket unité sera affichée de manière visible près du poste de conduite. La vente en ligne et sur smartphone sera valorisée à l'intérieur du véhicule.

Pour accueillir une clientèle internationale, toute l'information voyageur à bord des navettes Cité des Vins est affichée en français et en anglais.

Quelques règles pour bien voyager...

- Il est conseillé d'être présent à l'arrêt au minimum 2 minutes avant l'horaire théorique de passage de votre bus. Avant l'arrivée du bus, préparez votre titre de transport ou votre monnaie (Les billets de 10€ maximum sont acceptés).
- Faites signe au conducteur suffisamment à l'avance pour qu'il s'arrête. L'arrêt est facultatif. La montée s'effectue uniquement par la porte avant. (Sauf dispositions particulières PMR).
- Les enfants âgés de moins de 10 ans doivent être obligatoirement accompagnés d'une personne âgée au moins de 16 ans.
- Pour leur sécurité, les enfants âgés de moins de 4 ans doivent impérativement être maintenus assis sur les genoux de l'accompagnateur et tenus dans ses bras.

- Les places sont destinées en priorité aux mutilés de guerre, aux aveugles, invalides et infirmes civils, aux femmes enceintes, aux personnes accompagnées d'un enfant de moins de 4 ans et aux personnes âgées.
- L'accès est interdit aux personnes en état d'ivresse ou qui, par leur tenue ou comportement, incommoderaient les autres passagers.
- Il est interdit de détériorer le matériel, d'actionner les dispositifs de sécurité (sauf cas d'urgence), de mettre les pieds sur les sièges, de céder ou revendre un titre de transport et de parler au conducteur sans nécessité pendant la marche du véhicule.
- Demandez l'arrêt en appuyant sur le bouton « Stop ». Le témoin « Arrêt demandé » s'allume dans la mesure du possible, en cas de forte affluence.

- A bord du bus, il est interdit de fumer. Dans le cas contraire, vous vous exposez à une amende ou à des poursuites judiciaires. Cette règle s'applique également aux cigarettes électroniques.
- Nous invitons les passagers à respecter la quiétude d'autrui dans le bus, notamment en termes de nuisances sonores (cristal, MP3, téléphones...).
- Les poussettes transportant des enfants sont admises gratuitement à l'intérieur des bus et doivent être repliées, dans la mesure du possible, en cas de forte affluence.
- Il est interdit de monter à bord des bus avec des patins à roulettes ou des rollers. Les trottinettes et les vélos sont interdits, sauf s'ils sont pliés et maintenus par leur propriétaire.

- Dans le bus sont interdits les paquets et colis encombrants, matières dangereuses (bouteilles de gaz, bidons de carburant...) et objets risquant d'incommoder ou de blesser les passagers. Les objets doivent pouvoir être portés sur les genoux, sans gêner les autres passagers.
- Les animaux domestiques de petite taille sont admis des lors qu'ils sont transportés dans un panier, un sac ou une cage convenablement fermée.
- Les chiens reconnus aptes à la fonction de guide, ou guide en formation, munis d'un harnais, sont acceptés.
- Pour toutes réclamations ou pertes d'objet, vous pouvez vous adresser à l'Espace Côte&Bus, par téléphone au 03.80.21.85.09 ou par email à coteetbus@keolis.com.

www.coteetbus.fr



Pour rendre l'expérience voyageur plus pratique et accessible à tous, Keolis Beaune Mobilités a installé dans les bus un système d'annonces sonores et visuelles informant des prochains arrêts et de l'arrêt en cours.

6.3 L'agence de la mobilité Côte&Bus

L'agence Côte&Bus en gare de Beaune est idéalement implantée. Elle est au cœur du réseau et du point de correspondance du réseau. Elle est également située au cœur de l'offre intermodale.

Pour renforcer l'identification de cette agence depuis l'extérieur de la gare, Keolis Beaune Mobilités a utilisé l'espace vitrée donnant sur le parvis de la gare.



L'information téléphonique est dispensée depuis cet espace pendant les horaires d'ouverture.

Le personnel intervenant à l'agence commerciale est formé et sensibilisé aux conseils en mobilité, et notamment à la proposition de solutions multimodales intégrant l'ensemble des modes que ce soit du réseau Côte&Bus, ou des réseaux TER et Mobigo.

L'hôtesse dispose des documents d'informations relatifs à l'ensemble des modes : les horaires du réseau Côte&Bus bien évidemment mais aussi des lignes régionales et TER.





Le personnel est formé par les équipes commerciales et marketing de l'Office de Tourisme de Beaune afin d'être en capacité d'informer et de renseigner les visiteurs qui arrivent sur le territoire. L'espace Côte&Bus est un point de diffusion des documents touristiques avec notamment des plans de ville à disposition.

6.4 Accès au réseau facilité

6.4.1. L'application Côte&Bus

L'application Côte&Bus est une application complète qui permet d'offrir aux usagers du réseau :

- L'achat et la validation des titres de transport par smartphone ;
- L'information théorique et dynamique avant et pendant le déplacement comme le plan du réseau interactif, les horaires de passage en temps réel, la recherche d'itinéraire d'adresse à adresse, les informations liées au trafic, etc.

Les clients ont également la possibilité d'acheter leurs titres de transport en ligne depuis le site Web Côte&Bus.

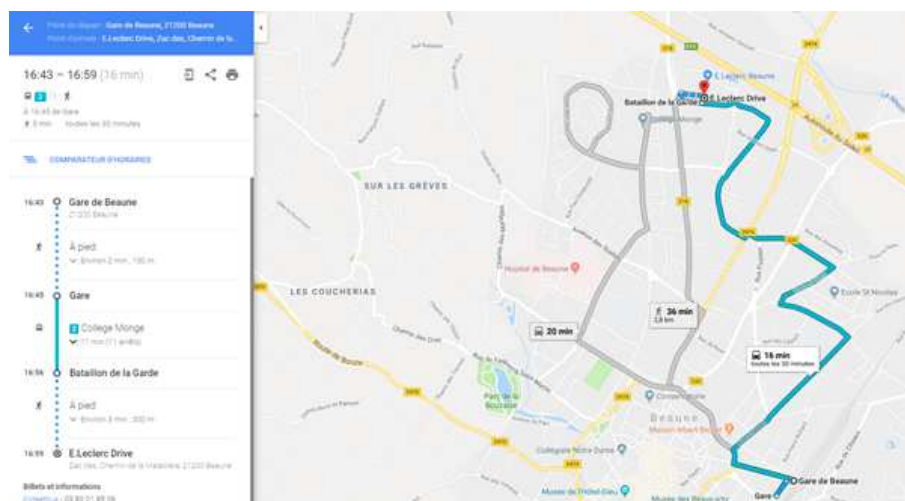
Elle fait tout !

Infos trafic,
itinéraires, horaires,
bus en temps réel,
ventes de titres...



6.4.2. L'accès au réseau depuis Google Maps

Keolis Beaune Mobilités a travaillé avec Google Transit afin d'intégrer les horaires théoriques du réseau Côte&Bus dans leur calculateur d'itinéraires intégré à Google Maps. Cette fonctionnalité est disponible grâce au logiciel d'exploitation Okapi, développé par le Groupe Keolis. Cet outil permet de construire la topologie complète d'une ligne, d'intégrer les horaires de passage à chaque point d'arrêt et d'autres informations générales liées à la ligne (calendrier de fonctionnement, tracé, tarif etc.) L'ensemble de ces données est ensuite exporté sous format GTFS et intégré à Google Maps.





Beaune est une ville avec une attractivité touristique importante. Google Maps est le 1er calculateur d'itinéraire et c'est un outil intuitif pour toute clientèle de passage.

La présence des arrêts Côte&Bus dans Google Maps est valorisée sur la page d'accueil du site web www.coteetbus.fr

6.4.3. L'application SNCF Connect

Keolis Beaune Mobilités a signé un partenariat avec la SNCF permettant la vente des titres de transport du réseau Côte&Bus dans l'application Assistant SNCF. Cette dernière a été téléchargée plus de 16 millions de fois.

L'intérêt de ce partenariat est d'augmenter la visibilité du réseau Côte&Bus, de simplifier l'achat des titres de transport pour les occasionnels en correspondance avec un train et de développer les ventes.



6.4.4. Le renouvellement d'abonnement à distance

Une communication spécifique est faite chaque année début juillet grâce à l'envoi d'un mailing à l'ensemble des abonnés Jeunes pour promouvoir le renouvellement d'abonnement à distance.



Ce service rencontre un vrai succès. Combiné au prélèvement automatique gratuit, il permet de lisser la confection des abonnements Jeunes sur l'été et baisse ainsi considérablement le temps d'attente en agence sur la période de rentrée scolaire.

7. La dynamique commerciale

7.1 La participation active de Côte&Bus à la vie de l'agglomération

7.1.1 L'inauguration d'une ombrière photovoltaïque sur le dépôt de Keolis Beaune Mobilités

En présence du président de la Communauté d'Agglomération, de vice-présidents, d'élus, et du service Transport de la CABCS.



7.1.2 La réunion publique des transports scolaires

Organisée par la Communauté d'Agglomération, KEOLIS Beaune Mobilités était présent pour présenter le réseau Côte&Bus et répondre aux questions des élus et des établissements scolaires.





7.1.3 Le Comité des partenaires

Ce rendez-vous a permis à Keolis de présenter les évolutions de l'offre de service de mobilité suite au renouvellement de la convention de la DSP Transport.

7.1.4 Téléconférence sur le marché de l'Autopartage en France

Echange en visioconférence avec notre Directrice des Mobilités Alternatives, pour évoquer le contexte, les acteurs en place et le modèle économique de ce type de service.

7.1.5 Réunion annuelle d'exploitation du réseau Côte&Bus via Mobigo

Présentation du bilan 2023 de la centrale d'information Mobigo concernant le réseau Côte&Bus et présentation des nouveautés 2024.



7.1.6 La semaine des transports publics et journées du patrimoine

Keolis Beaune Mobilités participe naturellement à cet événement en offrant la gratuité du réseau le weekend de la période consacrée.

7.2 Les opérations de communication

Les opérations de communication sont essentielles pour faire connaître développer la fréquentation. Keolis Beaune Mobilités a mis en place un d'actions commerciales ambitieux pour valoriser le développement du réseau.

Le forum des métiers du lycée Clos Maire

Présentation des métiers du transports et des cursus de formation.



le réseau et
plan
nouveau



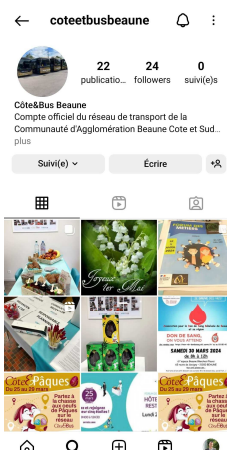
Opération « Au Boulot à Vélo »

Participation à la journée pour la Mobilité douce et les transports en commun organisée par la Mission Locale de Beaune.



Le réseau Côte&Bus sur les réseaux sociaux

Toute l'actualité du réseau est présente dorénavant sur Facebook et Instagram





L'opération nouveaux arrivants :

Déploiement tout au long de l'année d'un process d'accueil des nouveaux arrivants de la CABCS habitant dans une commune desservie par une ligne régulière Côte&Bus.
Ceux-ci sont invités à essayer gratuitement le réseau (2 aller/retour offert).

- ↪ Achat d'un fichier mensuel "nouveaux arrivants" auprès de La Poste.
- ↪ Envoi systématique d'un courrier personnalisé en fonction de leur lieu d'habitation : **635 exemplaires** envoyés en 2023 !
- ↪ Création d'un

espace dédié sur le site Web
www.coteetbus.fr

Votre réseau Côte&Bus

Vous venez de vous installer dans une commune desservie par une ligne régulière du réseau Côte&Bus, le réseau de transport en commun de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud.

Nous vous souhaitons la bienvenue !

Pour vos déplacements occasionnels ou réguliers, pensez aux lignes du réseau Côte&Bus ouvertes à tous !

Nous sommes heureux de vous faire parvenir notre offre d'essai réservée aux nouveaux arrivants : Un aller/retour gratuit pour découvrir et tester les lignes Côte&Bus !

Pour bénéficier de cette offre, 3 possibilités :

- 1 Rendez-vous sur notre site internet www.coteetbus.fr rubrique CONTACTEZ-NOUS puis NOUVEAUX ARRIVANTS et complétez le formulaire
- ou 2 Remplissez le formulaire ci-dessous et renvoyez-le à : Keolis Beaune Réseau Côte&Bus 24B rue Richard 21200 BEAUNE
- ou 3 Ou rendez-vous directement, avec ce courrier, à l'Espace Côte&Bus en Gare SNCF de Beaune

Nous vous souhaitons une bonne installation et sommes à votre disposition pour toute information. Nous serons heureux de vous accueillir à l'Espace Côte&Bus situé dans le hall de la Gare SNCF de Beaune.

Formulaire à renvoyer

Nom _____

Prénom _____

Nouvelle adresse _____

Code Postal et ville _____

N° de téléphone _____

Email _____

Espace Côte&Bus
Gare SNCF de Beaune
Tél 03 80 21 85 09
www.coteetbus.fr
coteetbus@keolis.com

Horaires d'ouverture :
Mardi, mercredi, jeudi : 9h30-12h30 / 14h-18h
Vendredi : 9h30-18h
Samedi : 9h-12h

Keolis exploitant du réseau Côte&Bus : 34B rue Richard, 21200 Beaune - Tél. 03 80 21 85 09

L'opération Paque sur le réseau

Chasse aux œufs de Pâque sur l'ensemble du réseau Côte&Bus.
+ de 100 cadeaux offerts





La Fabrik de l'orientation

Nous avons présenté nos métiers à des classes de collégiens, et notamment la conduite grâce à l'installation d'un simulateur de Bus.



L'opération de Noël

Le bus du père Noël avec le père Noël en personne était présent Place Carnot pour une séance de photo gratuite. Distribution de gourmandises plus...



en





L'atelier de rentrée à l'Espace Saint Jacques à Beaune

Réunion d'information sur le réseau Côte&Bus auprès des familles pour préparer la rentrée scolaire



La journée des CM2

Côte&Bus est partenaire et transporteur pour la journée d'immersion aux collèges pour des classes CM2

La visite de la Brasserie de France

Le réseau Côte&Bus a participé à la journée d'invitation de la Brasserie de France auprès des jeunes du lycée Marey

7.3 Les partenariats

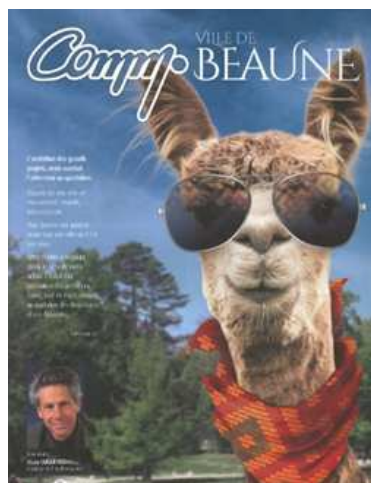
Keolis Beaune Mobilités s'affiche comme un partenaire aux côtés de l'agglomération.

Office du sport





Magazine municipal de Beaune



As

foot

Beaune – KEOLIS

Partenaire de la classe



ESAT Les papillons Blancs

Traitement des espaces verts des dépôts rue Richard et de Chevrolet



Association Beaunoise de la Protection de l'Enfance
Association Beaunoise de la Protection de l'Enfance
Association Beaunoise de la Protection de l'Enfance
Association Beaunoise de la Protection de l'Enfance
Association Beaunoise de la Protection de l'Enfance

8. Qualité

La performance de la qualité du réseau est mesurée à partir du baromètre Qualité de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud. Une formule d'intéressement basée sur le principe de « bonus/malus » vient récompenser les progrès réalisés ou sanctionner le non-respect des engagements Qualité.

L'appréciation de la performance du délégataire en matière de qualité repose sur une mesure de la qualité produite à travers les critères suivants :

1. Ponctualité
2. Propreté des véhicules
3. Fonctionnement des équipements embarqués
4. Disponibilité de l'information
5. Accueil des clients, courtoisie du personnel et serviabilité

Les contrôles sont réalisés chaque année du contrat par un représentant de l'Autorité Organisatrice (et/ou un tiers mandaté par l'AO). Ils s'échelonnent sur toute l'année.

Les résultats montrent une bonne ponctualité en 2024 avec 93% en heures de pointes.

Les résultats sur la propreté des véhicules en sortie de dépôt et sur le fonctionnement des équipements sont en augmentation avec 100% de conformités.

L'information est disponible et lisible à 99% sur les points d'arrêt et 100% à bord des véhicules.

Enfin l'accueil et la courtoisie du personnel affiche 100% de conformités.

Le bonus Qualité s'élève à 28 000€ sur l'année 2024.



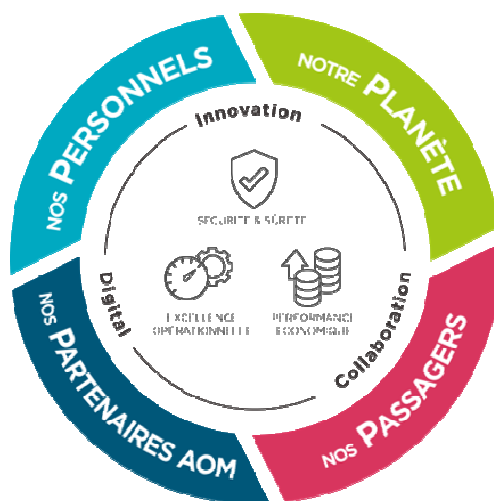
9. La santé et la sécurité au cœur des préoccupations de Keolis Beaune

9.1 Le projet d'entreprise continu KEOLISWAY

Le projet KeolisWay vise à structurer et harmoniser les pratiques managériales en s'appuyant sur les bonnes pratiques et les retours d'expériences locales grâce à l'effet groupe. Cette organisation doit permettre de garantir l'efficacité et la performance attendues par les Autorités Organisatrices de Mobilité.

Déployé dans les 300 filiales de Keolis, le programme d'amélioration continue KeolisWay s'articule autour de sept axes. Chaque axe est décliné en plusieurs thèmes pour lesquels des standards communs et des indicateurs de performance ont été établis par les filières métiers. Grâce à des outils d'autodiagnostic, chaque filiale peut évaluer son niveau et identifier ses points forts et ses marges de progrès, en fonction de sa performance et de son contexte local. KeolisWay permet ainsi à chaque filiale de structurer sa démarche, de construire son plan d'actions et de mesurer ses progrès.

Keolis Beaune Mobilités décline cette démarche au sein de la filiale.

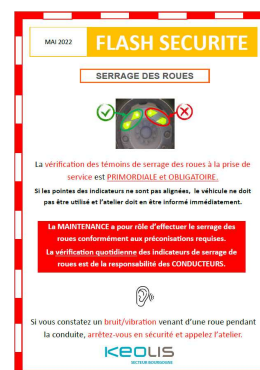


9.2 Des actions de sensibilisation

Pour maîtriser les risques et éviter les accidents, Keolis Beaune Mobilités poursuit une démarche de sensibilisation et de formation afin que les salariés aient pleinement conscience des risques, sachent les identifier et les éviter.

Le Flash Sécurité

Un flash sécurité est affiché chaque mois en salle de prise de service pour sensibiliser le personnel de conduite sur les comportements à risque et rappel des bonnes pratiques.





Le Flash Accident

Un flash accident est publié dès qu'un accident de la circulation le nécessite. Il permet de rappeler les règles de bonne conduite à respecter.



Une charte sécurité pour tous

Une charte unique à destination de tous les salariés de Keolis Beaune Mobilités : conducteurs, administratifs, agents de maîtrise, cadres, direction.

La charte rappelle les principales règles de sécurité portant sur :

- L'hygiène de vie
- Le port des équipements de protection individuelles
- La sécurité routière
- La bonne utilisation des outils de travail
- Le respect des règles sur le site de l'entreprise



9.3 Participation à la Safety Week KEOLIS

Tous les ans Keolis Beaune Mobilités organise une semaine de sensibilisation « Santé, Sécurité ». A cette occasion, l'entreprise organise un ou plusieurs événements en lien avec les axes du programme KeolisWay.

En 2024, Keolis Beaune Mobilités a profité de l'occasion pour mettre l'accent sur la Nutrition et la fatigue au travail, au travers d'ateliers animés par la médecine du travail.



9.4 Opération de prévention Alcool/Stupéfiant au dépôt de KEOLIS Beaune

Dans le cadre de sa politique de prévention des risques, KEOLIS Beaune Mobilités réalise, tous les ans et de façon aléatoire, des tests de dépistage d'Alcool et de Stupéfiant auprès des conducteurs.



9.5 Briefing Sécurité Visiteurs

Un processus d'accueil permet aux nouveaux embauchés, sous-traitants et visiteurs de recevoir une induction Sécurité présentant les risques les plus critiques de l'entité, et les manières de s'en protéger.



9.6 Exercice d'évacuation incendie au dépôt

Dans le cadre de notre politique de prévention, un exercice d'évacuation incendie a été réalisé au dépôt de Keolis Beaune Mobilités. Ces exercices ont pour objectif d'entraîner le personnel sur la conduite à tenir en cas d'incendie.

9.7 Traçage du dépôt Côte&Bus





10. Etudes et enquêtes

Un enquête Montées / Descentes sur l'ensemble des courses du réseau Côte&Bus a été réalisée en décembre 2024.

L'objectif est d'apprécier le niveau de fréquentation globale sur une reconstitution d'1 journée type de semaine :

- les montées à bord des voyageurs,
- les descentes des voyageurs,

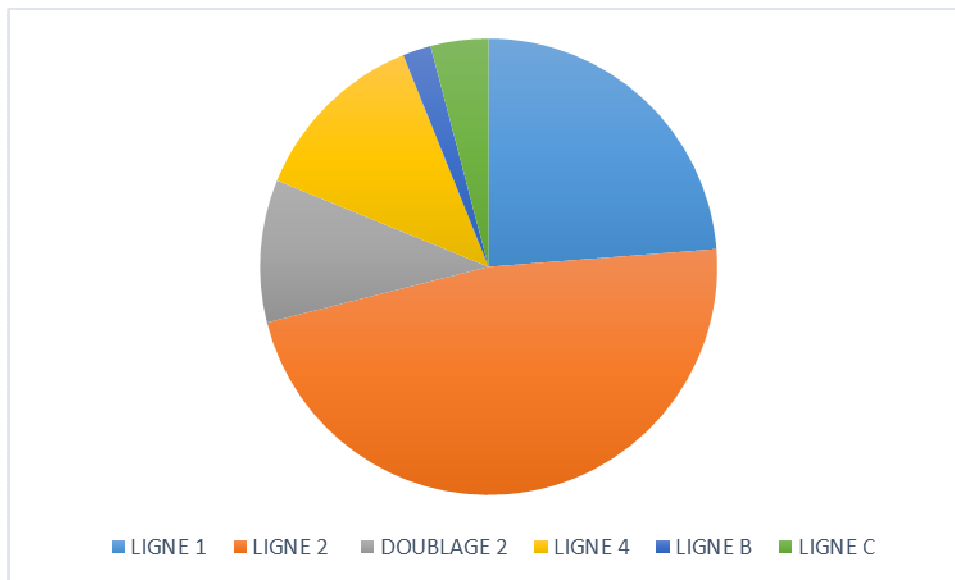
Les comptages se font par arrêt, par sens de ligne et par tranche horaire.

Elles ont porté sur l'ensemble des courses des lignes urbaines (1, 2, 4, A, B et C) et interurbaines (10, 12, 14, 16 et 20).

La fréquentation globale est stable avec +1% par rapport à 2023 avec 2294 passagers / jours transportés.

La fréquentation des lignes interurbaines se stabilise tandis que celle des lignes urbaines augmente. 56 % des personnes transportées le sont sur les lignes urbaines.

Les lignes urbaines :

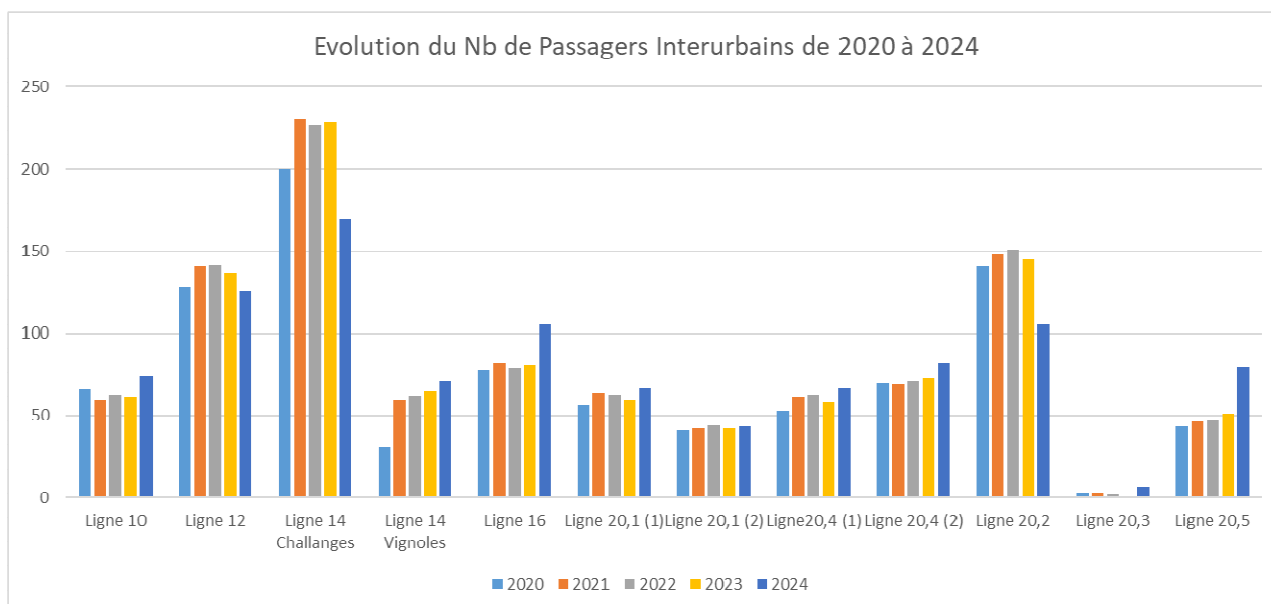


- 1296 voyages/jours sur les lignes urbaines en 2024, en progression de 2% par rapport à l'année précédente.
- La ligne 2 représente 57% de la fréquentation quotidienne.



Les lignes interurbaines :

- 998 voyages/jours sur les lignes 10 à 20 (TAD compris), stable (-0,4%) par rapport à l'année 2023.
- La ligne 20 et ses différentes variantes représentent 45 % de la fréquentation quotidienne.





11. Les données financières

		du 01.04.2023 au 31.12.2023	du 01.01.2024 au 31.12.2024
COUTS D'EXPLOITATION (en € H.T.)			
1. Exploitation	Total 1 (€ HT)	453 562,27	607 250,23
1.1. Responsable de service			
Nombre de responsable	ETP	1,00	1,00
Coût total du personnel d'encadrement...	€ HT	53 247,89	71 610,04
...dont salaires bruts	€ HT	38 857,82	52 257,66
...dont charges sociales patronales	€ HT	13 341,27	17 941,92
...dont autres charges (inclus mise à disposition)	€ HT	1 048,80	1 410,46
1.2. Agents d'exploitation			
Nombre d'agents d'exploitation (Vérificateur, autres le cas échéant)	ETP	0,50	0,50
Coût total agents d'exploitation...	€ HT	12 076,93	21 694,21
...dont salaires bruts	€ HT	9 344,64	15 912,77
...dont charges sociales patronales	€ HT	2 732,30	5 681,44
...dont autres charges	€ HT	-	100,00
1.3. Conducteurs			
Nombre de conducteurs	ETP	12,60	11,94
Coût total des conducteurs...	€ HT	388 237,45	513 945,98
...dont salaires bruts	€ HT	301 958,97	410 887,97
...dont charges sociales patronales	€ HT	84 184,03	97 070,84
...dont autres charges	€ HT	2 094,45	5 987,18
Nombre d'heures par conducteur	heure	1 103,98	1 515,01
Coût de l'heure de conduite	€ HT	27,91	28,41
2. Entretien/maintenance (main d'œuvre interne le cas échéant)	Total 2 (€ HT)	4 740,00	4 752,00
Nombre d'agents de maintenance "atelier"	ETP		
Coût total des agents de maintenance	€ HT	4 740,00	4 752,00
...dont salaires bruts	€ HT	-	-
...dont charges sociales patronales	€ HT	-	-
...dont autres charges	€ HT	4 740,00	4 752,00
3. Coût de mise à disposition des matériels roulants	Total 3 (€ HT)	142 506,79	245 384,88
3.1. Véhicules de type autobus standard/midi thermique			
Nombre de véhicules	Unité	3,00	3,17
Coût total annuel...	€ HT	35 160,13	58 166,04
... dont amortissement (le cas échéant)	€ HT		
... dont frais financiers, de location, de crédit-bail (le cas échéant)	€ HT	35 160,13	58 166,04
3.2. Véhicules de type minibus thermique			
Nombre de véhicules	Unité	3,00	3,17
Coût total annuel...	€ HT	-	53 306,06
... dont amortissement (le cas échéant)	€ HT		
... dont frais financiers, de location, de crédit-bail (le cas échéant)	€ HT		53 306,06
3.3. Véhicules de type midibus électrique			
Quantité	Unité	2,46	3,00
Coût total annuel...	€ HT	76 284,00	105 816,00
... dont amortissement (le cas échéant)	€ HT		
... dont frais financiers, de location, de crédit-bail (le cas échéant)	€ HT	76 284,00	105 816,00
3.4. Véhicules de type autocar standard thermique			
Nombre de véhicules	Unité	2,00	1,67
Coût total annuel...	€ HT	27 972,00	25 141,42
... dont amortissement (le cas échéant)	€ HT		
... dont frais financiers, de location, de crédit-bail (le cas échéant)	€ HT	27 972,00	25 141,42

11.1. Le compte d'exploitation 2024



3.5. Véhicules de type minicar standard thermique			
Nombre de véhicules	Unité		
Coût total annuel...	€ HT		
... dont amortissement (le cas échéant)	€ HT		
... dont frais financiers, de location, de crédit-bail (le cas échéant)	€ HT		
3.6. Véhicules de type 9 places thermique			
Nombre de véhicules	Unité		1,00
Coût total annuel...	€ HT		2 955,36
... dont amortissement (le cas échéant)	€ HT		
... dont frais financiers, de location, de crédit-bail (le cas échéant)	€ HT		2 955,36
3.7. Véhicules de type 9 places électrique			
Nombre de véhicules	Unité	0,46	-
Coût total annuel...	€ HT	3 090,66	-
... dont amortissement (le cas échéant)	€ HT		
... dont frais financiers, de location, de crédit-bail (le cas échéant)	€ HT	3 090,66	
3.8. Véhicules de type minibus électrique			
Nombre de véhicules	Unité		
Coût total annuel...	€ HT		
... dont amortissement (le cas échéant)	€ HT		
... dont frais financiers, de location, de crédit-bail (le cas échéant)	€ HT		
4. Roulage des véhicules	Total 4 (€ HT)	195 064,04	229 760,26
4.1. Véhicules de type autobus standard/midi thermiques			
Nombre de kilomètres totaux annuels (commerciaux, HLP et techniques)	Km	42 930,00	48 171,00
Coût total de roulage...	€ HT	72 524,69	77 236,84
...dont carburant	€ HT	39 330,09	39 761,43
...dont TICPE	€ HT	- 4 437,88	- 4 536,29
...dont ingrédients et lubrifiants	€ HT	429,30	481,71
...dont pneumatiques	€ HT	748,35	864,40
...dont pièces internes (hors main d'œuvre interne)	€ HT	-	-
...dont entretien et réparations externes	€ HT	33 379,00	37 956,30
...dont nettoyage	€ HT	3 075,82	2 709,29
Coût de roulage au kilomètre (kms totaux annuels, hors main d'œuvre interne)	€ HT	1,69	1,60
4.2. Véhicules de type minibus			
Nombre de kilomètres totaux annuels (commerciaux, HLP et techniques)	Km	77 955,00	98 578,00
Coût total de roulage...	€ HT	58 841,70	58 581,70
...dont carburant	€ HT	22 062,79	25 315,91
...dont TICPE	€ HT	- 2 489,49	- 2 888,24
...dont ingrédients et lubrifiants	€ HT	779,55	1 035,07
...dont pneumatiques	€ HT	1 026,53	1 336,27
...dont pièces internes (hors main d'œuvre interne)	€ HT	-	-
...dont entretien et réparations externes	€ HT	34 386,50	31 073,40
...dont nettoyage	€ HT	3 075,82	2 709,29
Coût de roulage au kilomètre (kms totaux annuels, hors main d'œuvre interne)	€ HT	0,75	0,59
4.3. Véhicule de type midibus électrique			
Nombre de kilomètres totaux annuels (commerciaux, HLP et techniques)	Km	48 496,00	54 697,00
Coût total de roulage...	€ HT	34 756,62	57 059,18
...dont énergie	€ HT	16 712,29	22 873,20
...dont ingrédients et lubrifiants	€ HT	-	-
...dont pneumatiques	€ HT	966,56	1 122,22
...dont pièces internes (hors main d'œuvre interne)	€ HT	-	-
...dont entretien et réparations externes	€ HT	14 555,59	30 497,07
...dont nettoyage	€ HT	2 522,18	2 566,70
Coût de roulage au kilomètre (kms totaux annuels, hors main d'œuvre interne)	€ HT	0,72	1,04
4.4. Véhicules de type autocar standard			
Nombre de kilomètres totaux annuels (commerciaux, HLP et techniques)	Km	11 097,00	24 477,00
Coût total de roulage...	€ HT	23 772,55	32 729,60
...dont carburant	€ HT	6 909,47	21 089,67
...dont TICPE	€ HT	- 779,64	- 2 406,07
...dont ingrédients et lubrifiants	€ HT	110,97	257,01
...dont pneumatiques	€ HT	190,95	433,57
...dont pièces internes (hors main d'œuvre interne)	€ HT	-	-
...dont entretien et réparations externes	€ HT	15 290,25	11 929,48
...dont nettoyage	€ HT	2 050,55	1 425,94
Coût de roulage au kilomètre (kms totaux annuels, hors main d'œuvre interne)	€ HT	2,14	1,34



4.5. Véhicules de type minicar			
Nombre de kilomètres totaux annuels (commerciaux, HLP et techniques)	Km		
Coût total de roulage...	€ HT		
...dont carburant	€ HT		
...dont TICPE	€ HT		
...dont ingrédients et lubrifiants	€ HT		
...dont pneumatiques	€ HT		
...dont pièces internes (hors main d'œuvre interne)	€ HT		
...dont entretien et réparations externes	€ HT		
...dont nettoyage	€ HT		
Coût de roulage au kilomètre (kms totaux annuels, hors main d'œuvre interne)	€ HT		
4.6. Véhicules de type 9 places thermique			
Nombre de kilomètres totaux annuels (commerciaux, HLP et techniques)	Km	21 296,00	28 075,00
Coût total de roulage...	€ HT	5 168,49	4 152,94
...dont carburant	€ HT	4 696,87	3 722,01
...dont TICPE	€ HT	-	424,64
...dont ingrédients et lubrifiants	€ HT	-	-
...dont pneumatiques	€ HT	-	-
...dont pièces internes (hors main d'œuvre interne)	€ HT	-	-
...dont entretien et réparations externes	€ HT	471,63	-
...dont nettoyage	€ HT	0,24	855,57
Coût de roulage au kilomètre (kms totaux annuels, hors main d'œuvre interne)	€ HT		0,15
4.7. Véhicules de type 9 places électrique			
Nombre de kilomètres totaux annuels (commerciaux, HLP et techniques)	Km		
Coût total de roulage...	€ HT		
...dont énergie	€ HT		
...dont ingrédients et lubrifiants	€ HT		
...dont pneumatiques	€ HT		
...dont pièces internes (hors main d'œuvre interne)	€ HT		
...dont entretien et réparations externes	€ HT		
...dont nettoyage	€ HT		
Coût de roulage au kilomètre (kms totaux annuels, hors main d'œuvre interne)	€ HT		
4.8. Véhicules de type minibus électrique			
Nombre de kilomètres totaux annuels (commerciaux, HLP et techniques)	Km		
Coût total de roulage...	€ HT		
...dont énergie	€ HT		
...dont ingrédients et lubrifiants	€ HT		
...dont pneumatiques	€ HT		
...dont pièces internes (hors main d'œuvre interne)	€ HT		
...dont entretien et réparations externes	€ HT		
...dont nettoyage	€ HT		
Coût de roulage au kilomètre (kms totaux annuels, hors main d'œuvre interne)	€ HT		
5. Prestations de transport sous-traitées	Total 5 (€ HT)	398 685,69	498 687,59
Lignes Non-Urbaines - Sous-traitance KVS			
Nombre total de kilomètres affrétés	Km	85 935,00	73 431,00
Coût total de la sous-traitance	€ HT	398 685,69	498 687,59
Coût kilométrique (nombre de kilomètres / coût total)	€ HT	4,64	6,79
6. Investissements	Total 6 (€ HT)	14 048,38	65 731,00
Dotation au amortissement en lien avec annexe suivi des investissements	€ HT	14 048,38	65 731,00
...dont frais financiers	€ HT		
6.Bis - Dépôt		31 389,00	46 164,00
Loyers	€ HT	31 389,00	46 164,00
...dont frais financiers	€ HT	9 609,00	
7. Commercial, communication, marketing	Total 7 (€ HT)	123 471,73	130 510,99
Responsable de service	ETP	0,50	0,50
...dont salaires bruts	€ HT	9 344,64	15 912,77
...dont charges sociales patronales	€ HT	2 732,30	5 681,44
...dont autres charges	€ HT	-	100,00
Agent d'accueil agence commerciale	ETP	1,00	1,00
...dont salaires bruts	€ HT	28 031,49	32 582,40
...dont charges sociales patronales	€ HT	6 841,73	9 178,84
...dont autres charges	€ HT	199,95	251,35
Coût total des actions de communication et de marketing	€ HT	69 946,63	51 398,00
... dont enquête origine/destination	€ HT		
Autres dépenses de communication et de marketing	€ HT	6 375,00	15 406,18
Fournitures de bureau et informatiques (Agence commerciale)	€ HT		
8. Formation du personnel	Total 8 (€ HT)	1 450,00	1 160,00
Coût total des formations (selon le plan prévisionnel pluriannuel)	€ HT	1 450,00	1 160,00



9. Frais généraux et de structure	Total 9 (€ HT)	263 952,37	347 757,94
9.1. Frais de personnel administratif et d'encadrement			
Direction	ETP	1,00	1,00
Coût total (mise à disposition)	€ HT	93 534,61	132 746,14
Assistant(e) de direction (en ETP)	ETP		
Coût total assistant(e) de direction...	€ HT		
...dont salaires bruts	€ HT		
...dont charges sociales patronales	€ HT		
...dont autres charges	€ HT		
Autre personnel d'encadrement le cas échéant (précisez la fonction)	ETP		
soit : coût total autre personnel d'encadrement...	€ HT		
...dont salaires bruts	€ HT		
...dont charges sociales patronales	€ HT		
...dont autres charges	€ HT		
soit : coût total (mise à disposition)	€ HT		
Autre personnel administratif	ETP	0,25	0,25
Coût total autre personnel administratif...	€ HT	6 867,00	9 156,00
... dont salaires bruts	€ HT		
...dont charges sociales patronales	€ HT		
... dont autres charges	€ HT		
... dont mise à disposition	€ HT	6 867,00	9 156,00
9.2. Assurances			
Assurance tiers et voyageurs transportés	€ HT		
Assurance responsabilité civile	€ HT	10 235,58	12 569,15
Assurance dommages aux biens	€ HT		
Assurance matériel de transport	€ HT	21 790,27	20 717,40
9.3. Autres charges d'exploitation			
Divers frais exploitation (contrôle technique, ...)	€ HT		
Entretien, maintenance des équipements (agence, dépôt...)	€ HT	9 609,00	14 502,61
Véhicules de service	€ HT	18 517,07	30 898,76
Vêtements de travail	€ HT	5 600,00	3 600,00
Billetterie	€ HT		
Documentation	€ HT		
Cotisations professionnelles	€ HT		
Services bancaires	€ HT	535,00	805,66
Affranchissements et téléphone	€ HT	6 840,00	10 976,20
Fournitures de bureau et informatiques	€ HT	2 363,00	6 089,44
Système informatique (Exploitation, entretien et maintenance...)	€ HT	44 178,50	37 573,96
Honoraires (Comptables, ...)	€ HT		
Provision indexation	€ HT		-
Autres frais généraux	€ HT	43 882,34	68 122,62
10. Impôts et taxes	Total 10 (€ HT)	23 865,37	11 418,00
CET	€ HT	15 741,04	11 418,00
Taxe sur les salaires	€ HT	8 124,33	-
A détailler ...	€ HT		
11. Assistance technique de la maison mère	Total 11 (€ HT)	50 891,00	55 070,00
Montant total	€ HT	50 891,00	55 070,00
12. Frais de siège	Total 12 (€ HT)	21 457,00	21 793,00
Montant total	€ HT	21 457,00	21 793,00
13. Marge et aléas	Total 13 (€ HT)	62 472,18	101 821,22
Montant total	€ HT	62 472,18	101 821,22
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (postes 1 à 13)	€ HT	1 787 555,82	2 367 261,11
Recettes publicitaires	€ HT	7 167,00	11 551,28
Autres recettes annexes	€ HT	572,00	1 366,00
Sous-total des recettes annexes	€ HT	7 739,00	12 917,28
TOTAL DU FORFAIT DE CHARGES (Charges d'exploitation - Total des recettes)	€ HT	1 779 816,82	2 354 343,83



11.2. Etat des amortissements

	Date d'acquisition	Date de mise en service	Intitulé réduit	Valeur d'actif	Base d'amortissement	Amortissements antérieurs	Dotation exercice au 31-12-2024	Cumul amortissement au 31-12-2024	VNC au 31-12-2024
2105 - KEOLIS BEAUNE MOBIL				415 779,55	415 779,55	14 045,38	65 730,76	79 776,14	336 003,41
205100 - SOLUTIONS INFORMATIQ				45 130,00	45 130,00	0,00	6 748,61	6 748,61	38 381,39
	01-08-2024	01-08-2024	AIRWEB-CAIM 11 ACOMP	22 565,00	22 565,00	0,00	3 134,03	3 134,03	19 430,97
	01-08-2024	01-08-2024	AIRWEB-CAIM 11 SOLD	22 565,00	22 565,00	0,00	3 614,58	3 614,58	18 950,42
212000 - AGENT & AMENAGT TER				28 854,70	28 854,70	1 798,84	3 597,67	5 396,51	23 458,19
	01-07-2023	01-07-2023	RACCORDEMENT ELECTRI	6 697,21	6 697,21	456,63	913,26	1 369,89	5 327,32
	01-07-2023	01-07-2023	TRAVAUX ALIMENTATION	4 937,97	4 937,97	336,68	673,36	1 010,04	3 927,93
	01-07-2023	01-07-2023	JAUGE ELECTRONIQUE	628,54	628,54	83,81	167,61	251,42	377,12
	01-07-2023	01-07-2023	FOURNITURE ET POSE C	16 590,98	16 590,98	921,72	1 843,44	2 765,16	13 825,82
214500 - AG&AMEN AUTRUI				175 014,77	175 014,77	2 345,25	18 171,79	20 517,04	154 497,73
	01-07-2023	01-07-2023	TRAVAUX LOCAL SNCF	2 423,03	2 423,03	427,59	855,19	1 282,78	1 140,25
	01-07-2023	01-07-2023	AMENAGEMENT BOUTIQUE	2 404,37	2 404,37	277,43	554,85	832,28	1 572,09
	11-07-2023	11-07-2023	FIB-CAIM2-PORTES SEC	25 471,75	25 471,75	1 640,23	3 473,42	5 113,65	20 358,10
	07-05-2024	07-05-2024	ATHERM'ELEC-CAIM13	3 600,00	3 600,00	0,00	234,00	234,00	3 366,00
	25-09-2024	25-09-2024	ELEC GENE CAIM 16	4 031,62	4 031,62	0,00	107,51	107,51	3 924,11
	29-03-2024	29-03-2024	MONA ENERGIE CAIMS	137 084,00	137 084,00	0,00	12 946,82	12 946,82	124 137,18
215400 - MAT & OUTIL INDUSTRI				3 773,28	3 773,28	529,62	1 059,24	1 588,86	2 184,42
	01-07-2023	01-07-2023	CABLAGE RESEAU	1 351,34	1 351,34	207,90	415,80	623,70	727,64
	01-07-2023	01-07-2023	POMPE A GASOIL	1 954,76	1 954,76	279,25	558,50	837,75	1 117,01
	01-07-2023	01-07-2023	DIABLE ELEVATEUR + P	467,18	467,18	42,47	84,94	127,41	339,77
217000 - MAT TRANSP VOYAGEURS				30 803,64	30 803,64	2 159,64	14 606,30	16 765,94	14 037,70
	01-07-2023	01-07-2023	MINIBUS EA-512-ZL	10 258,32	10 258,32	1 079,82	2 159,65	3 239,47	7 018,85
	01-07-2023	01-07-2023	MINIBUS EA-485-ZL	10 258,32	10 258,32	1 079,82	2 159,65	3 239,47	7 018,85
	01-09-2024	01-09-2024	CIC 119091 BW837TG	10 287,00	10 287,00	0,00	10 287,00	10 287,00	0,00
217600 - EQ MOB MAT TRANSP VOY				55 334,42	55 334,42	2 313,33	11 139,05	13 452,38	41 882,04
	01-07-2023	01-07-2023	GEOLOCALISATION HAWK	381,98	381,98	381,98	0,00	381,98	0,00
	01-07-2023	01-07-2023	3 OBLITERATEURS TI-C	2 150,14	2 150,14	586,40	1 172,80	1 759,20	390,94
	01-07-2023	01-07-2023	FOURNITURE ET POSE D	2 553,85	2 553,85	403,24	806,48	1 209,72	1 344,13
	01-07-2023	01-07-2023	SAEIV pour VH Electr	2 007,87	2 007,87	308,90	617,81	926,71	1 081,16
	01-07-2023	01-07-2023	Girouettes pour VH	1 255,58	1 255,58	193,17	386,33	579,50	676,08
	12-07-2023	12-07-2023	FOURNITURE ET POSE L	2 450,00	2 450,00	230,03	490,00	720,03	1 729,97
	27-07-2023	27-07-2023	FOURNITURE ET POSE L	2 450,00	2 450,00	209,61	490,00	699,61	1 750,39
	22-01-2024	22-01-2024	SIP-CAIM4- 2 LIVREES	4 120,00	4 120,00	0,00	775,93	775,93	3 344,07
	22-01-2024	22-01-2024	SIP-CAIM4 2 LIVREES	7 500,00	7 500,00	0,00	1 412,50	1 412,50	6 087,50
	22-01-2024	22-01-2024	SIP-CAM4- 3 LIVREES	10 890,00	10 890,00	0,00	2 050,95	2 050,95	8 839,05
	01-04-2024	01-04-2024	SEIPRA-CAIM8 oblitter	19 575,00	19 575,00	0,00	2 936,25	2 936,25	16 638,75
	18-10-2024	18-10-2024	SIP CAIM4 LIVREE	4 120,00	4 120,00	0,00	4 120,00	4 120,00	0,00
	18-10-2024	18-10-2024	SIP CAIM4	-4 120,00	-4 120,00	0,00	-4 120,00	-4 120,00	0,00
218100 - INST AGCT AMEN DIVE				68 391,35	68 391,35	4 542,50	9 085,00	13 627,50	54 763,85
	01-07-2023	01-07-2023	TOKHEIM CAIM11 BORNE	47 174,71	47 174,71	3 216,46	6 432,92	9 649,38	37 525,33
	01-07-2023	01-07-2023	TOKHEIM CAIM11 BORNE	21 216,64	21 216,64	1 326,04	2 652,08	3 978,12	17 238,52
218310 - MAT ET MOB BUREAU				1 536,76	1 536,76	147,77	295,57	443,34	1 093,42
	01-07-2023	01-07-2023	AMENAGEMENT BUREAU	302,70	302,70	29,77	59,55	89,32	213,38
	01-07-2023	01-07-2023	AMENAGEMENT BUREAU	311,69	311,69	30,16	60,33	90,49	221,20
	01-07-2023	01-07-2023	AMENAGEMENT BUREAU	922,37	922,37	87,84	175,69	263,53	658,84
218320 - MATERIEL INFORMATIQUE				6 940,63	6 940,63	208,43	1 027,53	1 235,96	5 704,67
	01-07-2023	01-07-2023	transfert BEAUNE	833,70	833,70	208,43	416,85	625,28	208,42
	09-08-2024	09-08-2024	NXO CAIM14- PARE FEU	2 211,29	2 211,29	0,00	290,74	290,74	1 920,55
	13-08-2024	13-08-2024	BASOM-CAIM15-SDWAN	1 808,00	1 808,00	0,00	231,02	231,02	1 576,98
	15-11-2024	15-11-2024	INMAC CAIM18	2 087,64	2 087,64	0,00	88,92	88,92	1 998,72
Total général				415 779,55	415 779,55	14 045,38	65 730,76	79 776,14	336 003,41



KEOLIS
BEAUNE MOBILITÉS

Beaune Côte & Sud

communauté d'agglomération
www.beaunecotesud.com

Rapport annuel Budget annexe Transport

Éléments budgétaires et financiers 2024

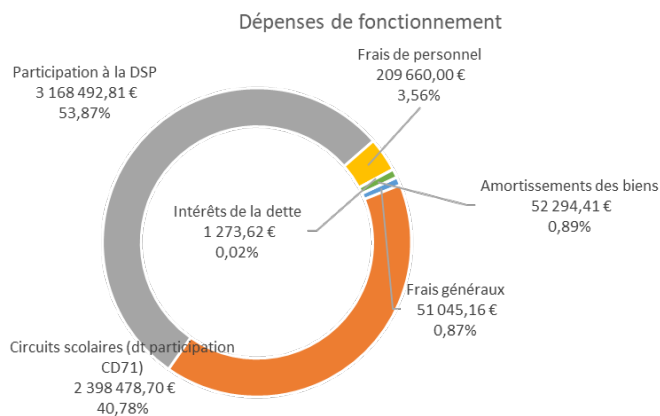
1. Résultat annuel (toutes sections confondues et avec le détail par gestionnaire)

	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2024 - Détails	
			T. Scolaire	T. Urbain
DEPENSES	5 888 653,55 €	5 952 960,02 €	2 465 952,28 €	3 487 007,74 €
Frais généraux	2 523 936,33 €	2 449 523,86 €	2 433 536,91 €	15 986,95 €
Participation à la DSP	2 694 429,68 €	3 168 492,81 €	- €	3 168 492,81 €
Frais de personnel	219 841,00 €	209 660,00 €	- €	209 660,00 €
Charges de gestion	220,00 €	- €	- €	- €
Charges financières	1 505,99 €	1 273,62 €	- €	1 273,62 €
Charges exceptionnelles	- €	- €	- €	- €
Remboursement de la dette	31 784,95 €	32 033,50 €	- €	32 033,50 €
Dotations aux dépréciations	151,00 €	- €	- €	- €
Immobilisations corporelles	375 000,00 €	35 798,82 €	32 415,37 €	3 383,45 €
Amortissements	37 474,60 €	52 294,41 €	- €	52 294,41 €
Amortissements des subventions	4 310,00 €	3 883,00 €	- €	3 883,00 €
RECETTES	8 018 687,30 €	7 715 407,79 €	2 473 038,34 €	5 242 369,45 €
Produits du service	137 832,87 €	170 759,73 €	72 727,00 €	98 032,73 €
Versement transport	3 016 941,79 €	2 997 626,99 €	- €	2 997 626,99 €
Participation des Départements et Communes	1 886 144,21 €	1 824 520,63 €	1 824 520,63 €	- €
Produits de gestion	1,07 €	- €	- €	- €
Subvention exceptionnelle du budget principal	- €	- €	- €	- €
Autres recettes exceptionnelles	418 667,97 €	536 069,28 €	536 069,28 €	- €
Excédent d'investissement reporté	248 188,75 €	90 664,47 €	39 501,43 €	51 163,04 €
Excédent de fonctionnement reporté	2 053 029,97 €	2 039 369,28 €	- €	2 039 369,28 €
Amortissements des biens	37 474,60 €	52 294,41 €	- €	52 294,41 €
Amortissements des subventions	4 310,00 €	3 883,00 €	- €	3 883,00 €
Réserves	216 096,07 €	- €	- €	- €
Reprises sur amortissement et provision	- €	220,00 €	220,00 €	- €
RESULTAT	2 130 033,75 €	1 762 447,77 €	7 086,06 €	1 755 361,71 €

2. Dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

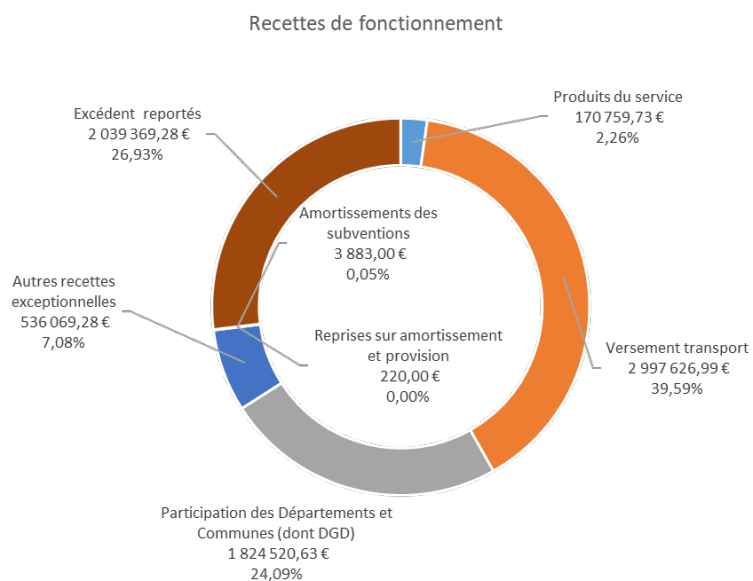
	T. Urbain	T. Scolaire	Total transports
Frais généraux	15 986,95 €	35 058,21 €	51 045,16 €
Circuits scolaires (dt participation CD71)	- €	2 398 478,70 €	2 398 478,70 €
Participation à la DSP	3 168 492,81 €	- €	3 168 492,81 €
Frais de personnel	209 660,00 €	- €	209 660,00 €
Intérêts de la dette	1 273,62 €	- €	1 273,62 €
Amortissements des biens	52 294,41 €	- €	52 294,41 €
Dotations aux dépréciations	- €	- €	- €
Total dépenses de fonctionnement	3 447 707,79 €	2 433 536,91 €	5 881 244,70 €



3. Recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement

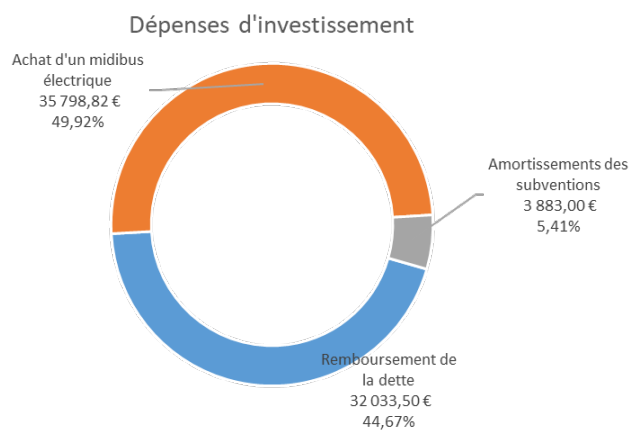
	T. Urbain	T. Scolaire	Total transports
Produits du service	98 032,73 €	72 727,00 €	170 759,73 €
Versement transport	2 997 626,99 €	- €	2 997 626,99 €
Participation des Départements et Communes (dont DGD)	- €	1 824 520,63 €	1 824 520,63 €
Subventions exceptionnelles du budget principal	- €	- €	- €
Autres recettes exceptionnelles	- €	536 069,28 €	536 069,28 €
Amortissements des subventions	3 883,00 €	- €	3 883,00 €
Reprises sur amortissement et provision	- €	220,00 €	220,00 €
Excédent reportés	2 039 369,28 €	- €	2 039 369,28 €
Total recettes de fonctionnement	5 138 912,00 €	2 433 536,91 €	7 572 448,91 €



4. Dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement

	T. Urbain	T. Scolaire	Total transports
Remboursement de la dette	32 033,50 €	- €	32 033,50 €
Achat d'un midibus électrique	3 383,45 €	32 415,37 €	35 798,82 €
Amortissements des subventions	3 883,00 €	- €	3 883,00 €
Total dépenses d'investissement	39 299,95 €	32 415,37 €	71 715,32 €



5. Recettes d'investissement

Recettes d'investissement

	T. Urbain	T. Scolaire	Total transports
Excédents reportés	51 163,04 €	39 501,43 €	90 664,47 €
Amortissements des biens	52 294,41 €	- €	52 294,41 €
Subvention d'investissement	- €	- €	- €
Réserves	- €	- €	- €
Total recettes d'investissement	103 457,45 €	39 501,43 €	142 958,88 €

